



ÉTUDE SUR LE FINANCEMENT DE BASE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT : UNE APPROCHE À MÉTHODES MIXTES

En collaboration



Étude sur le financement de base des organismes communautaires dans Saint-Laurent :

Une approche à méthodes mixtes

Fiche synthèse du rapport mandaté par le COSSL
Étude menée par Emory Shaw, avril 2021

Les organismes communautaires dépendent d'un financement de base stable et récurrent pour soutenir leur mission et pour maintenir leurs activités au-delà des projets ponctuels.

Le milieu communautaire de Montréal reçoit la majorité de son financement de base de deux bailleurs de fonds :

- le MSSS, par le biais du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) [1], et
- le financement de base de Centraide du Grand Montréal (CGM) [2].

L'étude évalue la répartition du financement de base provenant des deux bailleurs de fonds pour l'année 2018-2019 à Montréal, en considérant les besoins des populations locales ainsi que ceux des milieux communautaires. Elle constate que le territoire de Saint-Laurent est particulièrement défavorisé à cet égard.

La présente étude intègre, pour chaque organisme communautaire financé, l'échelle géographique du territoire qu'il dessert, ainsi que son secteur d'activité. Ces informations ont été intégrées grâce au répertoire 211 Grand Montréal [3], et ont permis notamment de mener une **analyse quantitative de nature territoriale** en distinguant les actions communautaires locales de celles plus régionales pour Montréal. Elles ont également permis de réaliser une **analyse sectorielle** de l'aide alimentaire, le maintien à domicile, les ressources jeunesse et les services famille. Cette étude a également eu recours à un **sondage** distribué aux organismes membres de la Table de quartier de Saint-Laurent (COSSL).

Le **sondage** a permis d'élaborer (1) un portrait plus complet du financement de base dans Saint-Laurent; (2) un approfondissement et une corroboration des informations perçues dans les données publiques sur le financement; (3) un portrait synthèse des utilisateurs des services communautaires laurentiens; (4) une meilleure connaissance des défis liés au financement de base dans Saint-Laurent. Selon les 19 répondants retenus du sondage :

- Tous les organismes laurentiens font face à une demande de services croissante depuis 2016
- La majorité des organismes laurentiens connaissent un manque de financement de base pour faire face à cette demande
- Certains organismes peinent à poursuivre leurs activités en s'autofinanciant régulièrement à travers leurs propres réseaux.



Infographie quantifiant l'importance des caractéristiques des utilisateurs des services communautaires laurentiens

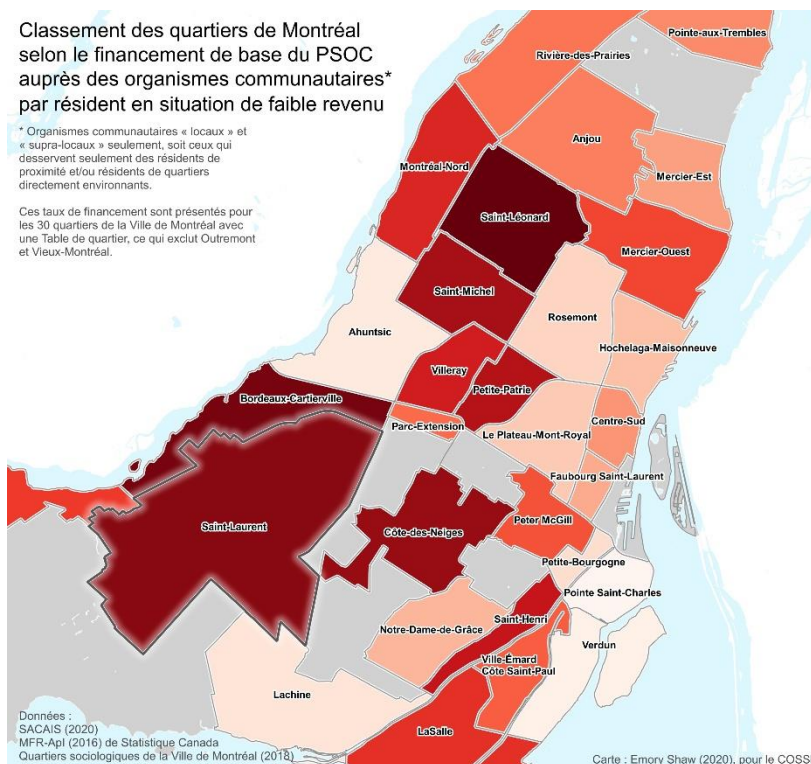
Les **analyses quantitatives** ont permis de contextualiser les résultats du sondage liés au financement et aux organismes dans une perspective panmontréalaise. Les résultats de cette étude ont été probants en démontrant que le milieu communautaire de Saint-Laurent fait face à un sous-financement chronique selon plusieurs mesures. Comparé aux autres territoires de Montréal, le milieu communautaire local de Saint-Laurent aurait été sous-financé par le PSOC en 2018-2019:

- En tant que quartier : Par personne à faible revenu, Saint-Laurent se classe en 28^e place parmi les 30 quartiers avec une Table de quartier [5] pour le financement de base du PSOC, loin en dessous de la moyenne.

Classement des quartiers de Montréal selon le financement de base du PSOC auprès des organismes communautaires* par résident en situation de faible revenu

* Organismes communautaires « locaux » et « supra-locaux » seulement, soit ceux qui desservent seulement des résidents de proximité et/ou résidents de quartiers directement environnants.

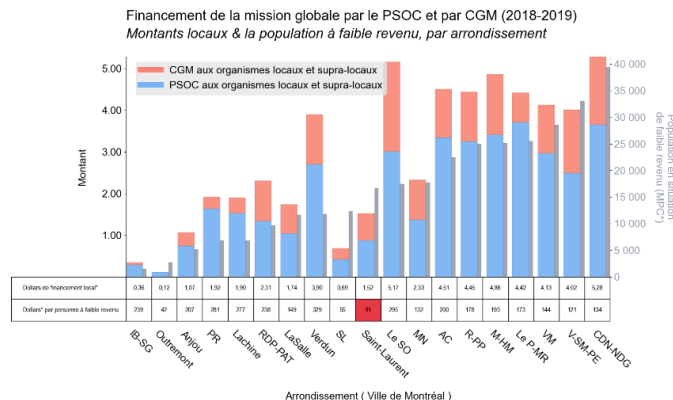
Ces taux de financement sont présentés pour les 30 quartiers de la Ville de Montréal avec une Table de quartier, ce qui exclut Outremont et Vieux-Montréal.



- En tant qu'arrondissement : par personne à faible revenu, Saint-Laurent se place en 17^e parmi les 19 arrondissements montréalais (devant Outremont et Saint-Léonard) [4].

Que ce soit en tant que quartier ou arrondissement, le milieu communautaire de Saint-Laurent semble être sous-financé par le PSOC si on le compare aux besoins théoriques de la population, et nécessiterait une augmentation de plus de 150 % de ce financement pour rejoindre la moyenne montréalaise. De plus, les organismes déjà financés à Saint-Laurent en reçoivent moins, en moyenne, que dans d'autres arrondissements de Montréal.

Le financement des services locaux laurentiens serait également peu élevé quant au CGM, en comparaison avec sa population à faible revenu, et se classe au même rang que pour le PSOC parmi les 19 arrondissements montréalais. Cependant, la distribution de CGM étant moins hétérogène que celle du PSOC, l'augmentation que nécessiterait Saint-Laurent pour rejoindre la moyenne serait de 47 %.



En combinant les financements locaux des deux bailleurs de fonds (PSOC et CGM) pour chaque arrondissement, on constate que les financements de CGM peinent à combler le fossé du PSOC à Saint-Laurent. En effet, si on compare les montants totaux aux populations en situation de faible revenu [4], Saint-Laurent est toujours dans la même situation.

Globalement, le financement de base envers les organismes locaux de Saint-Laurent aurait besoin d'être doublé pour rejoindre la moyenne des arrondissements.

Les analyses sectorielles ont révélé que cette iniquité globale du financement de base se manifeste également à travers plusieurs secteurs communautaires, mais avec certaines nuances :

- L'aide alimentaire** : l'aide alimentaire est un secteur particulièrement axé sur l'offre de services de proximité. Le soutien local du secteur à Saint-Laurent nécessiterait une augmentation de plus de 80% pour rejoindre la moyenne des arrondissements montréalais. Saint-Laurent semblerait également loin des pôles d'aide alimentaire supralocaux de la ville.

- Le maintien à domicile** : Toutes les anciennes banlieues du nord de l'île, dont Saint-Laurent, sont en dessous de la moyenne pour ce secteur, qui affiche pourtant des écarts moins importants que les autres secteurs. Ils nécessiteraient plus de financement pour rejoindre la moyenne, étant donné leurs populations d'aînés à faible revenu.
- Les services jeunesse** : Saint-Laurent est l'un des deux seuls territoires à ne pas avoir une maison de jeunes financé par le PSOC, mais est l'un des territoires avec le plus de jeunes économiquement vulnérables. Pour le financement de base par jeune à faible revenu, le milieu laurentien se classe 16^e parmi les arrondissements et nécessiterait une augmentation de 142 % pour rejoindre la moyenne.
- Les services famille** : Avant 2019, l'arrondissement n'avait aucun organisme communautaire Famille financé. Depuis, le financement demeure toujours parmi les plus bas des arrondissements, soit presque 4 fois inférieur à la moyenne de 2018-2019. Le milieu laurentien reçoit également peu de financement pour des services de halte-garderie, qui nécessiteraient une augmentation globale de 150 % pour rejoindre la moyenne.

Saint-Laurent est un territoire vaste avec un noyau populationnel distinct et divers, autant démographiquement qu'économiquement, ainsi qu'un pôle d'emploi majeur de la métropole. Le quartier affiche également des taux de défavorisation élevés parmi ses populations les plus vulnérables. Ce contexte particulier de Saint-Laurent donne des défis importants pour son milieu communautaire, qui se mobilise pour y répondre, mais le soutien du milieu est insuffisant pour combler ses besoins croissants et devrait être bonifié de façon substantielle sous forme de financement de base par ces bailleurs de fonds majeurs.

Références

- [1] SACAIS (2018-2019), Portraits du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires. Ministère du Travail, Emploi et Solidarité Sociale (MTESS). En ligne : <https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp>
- [2] Centraide du Grand Montréal. 2019. Répertoire des organismes et des projets 2018 / 2019. En ligne : http://www.centraide-mtl.org/documents/60564/upload/documents/Repertoire_des_organismes_2018-2019.pdf
- [3] 211 Montréal. 2020. Répertoire des organismes sociocommunautaires de l'Île de Montréal. En ligne : <https://www.211qc.ca/repertoire/montreal>
- [4] La mesure du panier de consommation (MPC 2015). La MPC a été calculée en 2018, basée sur les résultats du recensement de 2016. En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67885721&_dad=portal&_schema=PORTAL

Étude sur le financement de base des
organismes communautaires dans Saint-Laurent :
Une approche à méthodes mixtes

Avril 2021

Étude conçue et menée par Emory Shaw, consultant de recherche
Rapport rédigé par Emory Shaw et Célia Bensiali

En partenariat avec les membres du Comité axe prioritaire financement : Maria Florez (COSSL), Catherine Franzidis (CIUSSS NÎM), Sébastien Lanouette (Ressources Jeunesse de Saint-Laurent), Isabelle Gervais (Accueils Au cœur de l'enfance), Christian Pellerin (Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité), et Lucile Dubois (Arrondissement de Saint-Laurent)

Mandatée par le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) avec le soutien de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent et l'Arrondissement de Saint-Laurent



En collaboration



Table des matières

Lexique et abréviations.....	4
1. Introduction.....	5
2. Portrait de la population de Saint-Laurent.....	6
2.1 Portrait sociodémographique	6
2.1.1 Un territoire d'immigration	7
2.1.2 Une population diversifiée.....	7
2.1.3 Une population jeune.....	7
2.2 Portrait socioéconomique	8
3. Méthodes de recherche employées.....	8
3.1 Questionnaire destiné aux organismes communautaires de Saint-Laurent : la démarche	8
3.2 Analyse des données publiques : préparation et épuration des données	9
3.2.1 Les données sur le financement	9
3.2.2 Catégoriser les organismes selon l'échelle géographique des territoires desservis	10
3.2.3 Catégoriser les organismes communautaires par type de service	12
4. Portrait du milieu communautaire de Saint-Laurent : analyses des réponses au sondage.....	12
4.1 Le financement de base dans Saint-Laurent.....	12
4.2 Les utilisateurs des services communautaires dans Saint-Laurent	13
4.3 La provenance des utilisateurs des services communautaires dans Saint-Laurent.....	15
4.3.1 Validation des données 211 Grand Montréal	15
4.3.2 La localisation des organismes métropolitains pourrait favoriser les populations de proximité	15
4.3.3 Les services d'Ahuntsic-Cartierville dans Saint-Laurent	16
4.4 Analyse qualitative des réponses au sondage	17
5. Portrait de Saint-Laurent dans le milieu communautaire montréalais.....	19
5.1 Analyse globale de la distribution du financement de base	19
5.2 Survol des financements du PSOC par arrondissement.....	20
5.2.1 Portrait de la répartition du financement de base du PSOC.....	21
5.2.2 Le financement et les besoins de la population	22
5.2.3 Le financement et les organismes communautaires	25
5.3 Survol du financement du PSOC par quartier	26
5.4 Survol du financement de Centraide par arrondissement	29
5.5 Synthèse.....	32
6. Analyses sectorielles sur le financement de base.....	34
6.1 Le secteur de l'aide alimentaire	34
6.2 Le maintien à domicile.....	39
6.3 Les services auprès des jeunes	42
6.4 Les services auprès des familles.....	46
7. Conclusions.....	49
Références.....	51
Annexes.....	53

Lexique et abréviations

COSSL : Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent

Financement de base : le financement de la mission globale d'un organisme communautaire

Table de quartier : Selon la [Coalition montréalaise des Tables de quartier](#) : « *Ce sont des instances locales de concertation intersectorielles et multiréseaux. Cela signifie qu'elles rassemblent le plus possible d'acteurs et actrices du quartier de divers horizons : des organismes communautaires, des institutions, le milieu culturel, le milieu des affaires, et, surtout, des citoyens et citoyennes.* »

OBNL : Organisme à but non lucratif

MSSS : Ministère de la santé et des services sociaux

PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires

CGM : Centraide du Grand Montréal

RUI : Revitalisation urbaine intégrée

SACAIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

CLSC : Centre local de services communautaires

RTS : Réseau territorial de service (unité administrative / découpage géographique du MSSS)

CIUSSS : Un centre intégré universitaire de santé et de services sociaux est une administration du MSSS pouvant veiller sur un RTS

CIUSSS NÎM : Le CIUSSS qui administre le RTS du Nord de l'île de Montréal, ce qui inclut les quartiers de Saint-Laurent, Bordeaux-Cartierville, Ahuntsic, Montréal-Nord, Villeray et la Petite-Patrie.

CCSMTL : Le CIUSSS qui administre le RTS du Centre-Sud de l'Île de Montréal et qui joue un rôle central dans la région administrative de Montréal.

OCF : Organisme communautaire famille

HGC : Halte-garderie communautaire ou organisme communautaire offrant des services de halte-garderie.

MFR-ApI : Mesure de faible revenu après impôt de Statistique Canada

MPC : Mesure du panier de consommation de Statistique Canada

UDII : Personnes utilisatrices de drogues injectables ou inhalables

ITSS : Personnes atteintes d'infections transmissibles sexuellement et par le sang

TED : Personnes avec des troubles envahissants du développement

LGBTQ : Personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou queers

Les abréviations suivantes sont employées pour certains arrondissements de Montréal : **AC** (Ahuntsic-Cartierville), **CDN-NDG** (Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce), **IB-SG** (L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève), **Le P-MR** (Le Plateau-Mont-Royal), **Le SO** (Le Sud-Ouest), **M-HM** (Mercier - Hochelaga-Maisonneuve), **MN** (Montréal-Nord), **PR** (Pierrefonds-Roxboro), **RDP-PAT** (Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles), **R-PP** (Rosemont - La Petite-Patrie), **SL** (Saint-Léonard), **VM** (Ville-Marie), **V-SM-PE** (Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension).

1 Introduction

Le rapport présente un portrait du financement à la mission des organismes communautaires laurentiens issu des résultats d'une recherche réalisée à l'automne 2020 et mandatée par le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL). Cette recherche a été mandatée suite à une étude réalisée à l'automne 2019 pour l'arrondissement de Montréal-Nord qui avait permis de mettre en lumière des disparités importantes en termes de financement à la mission pour les organismes de Montréal-Nord et d'autres arrondissements montréalais, dont l'arrondissement de Saint-Laurent [1]. Cette précédente recherche avait également permis de constater un sous-financement à la mission des milieux communautaires situés sur les territoires du nord-est et du nord-ouest de la ville de Montréal, dont notamment les arrondissements de Saint-Léonard, Montréal-Nord et Saint-Laurent. C'est donc pour donner suite à ces constats et aux enjeux connus du milieu communautaire de Saint-Laurent qu'il a été décidé d'explorer les spécificités du financement laurentien dans le cadre d'une nouvelle étude.

La présente recherche a ainsi conduit une analyse beaucoup plus poussée que celle réalisée à Montréal-Nord, et avait pour objectif principal de mieux comprendre la réalité du financement à la mission des organismes de Saint-Laurent. Pour ce faire, nous avons fait le choix de réaliser une analyse comparative entre les différents territoires de la région montréalaise au regard du financement des organismes et des services locaux. Nous avons également pour objectif d'approfondir les observations réalisées dans le cadre de l'étude précédente, notamment en intégrant la question du rayonnement territorial des organismes dans l'évaluation territoriale du financement de base. Cette lecture plus globale a permis de brosser un portrait plus juste de la répartition des financements entre les différents territoires montréalais en les comparant avec les populations locales.

Deux questions principales ont guidé notre travail :

- Comment se positionne le financement de base des organismes communautaires dans l'arrondissement de Saint-Laurent au niveau métropolitain ?
- En comparaison avec les organismes œuvrant dans les autres arrondissements de Montréal, les financements reçus par ceux de l'arrondissement de Saint-Laurent sont-ils suffisants ?

Afin de nous permettre de réaliser les comparaisons nécessaires, il a été décidé d'analyser uniquement le financement en appui à la mission globale. Ce type de financement étant principalement destiné au maintien de l'administration générale et des activités de base des organismes, soit les ressources humaines (rémunération, formations, etc.), la gestion financière (comptabilité, frais financiers, etc.), la location et les frais d'occupation de locaux, le mobilier, bureautique, ou encore les frais de communication et de représentation. Dans ce sens, le financement de base signifierait un soutien stable et serait alors indicatif d'un milieu et de services fiables et continus

sur lesquels des populations de proximité pourraient se repérer. Les données sur les financements du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) dans cette étude sont issues du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) ; pour Centraide du Grand Montréal (CGM), on réfère à son répertoire annuel. Des données brutes de recensement de Statistique Canada ainsi que quelques données géographiques de la Ville de Montréal sont également employées au cours de l'étude.

Le rapport débute avec une présentation succincte des faits saillants sur la population du territoire de Saint-Laurent ainsi qu'une présentation de la méthodologie utilisée. Il poursuit avec une présentation des résultats d'un sondage réalisé auprès des organismes membres du COSSL. Ce sondage a permis de saisir les caractéristiques principales des organismes composant le tissu communautaire de l'arrondissement ainsi que de leurs utilisateurs. Il a également permis de mettre en lumière les défis en matière de financement rencontrés par les organismes du milieu dont une majorité estime ne pas être financée à la hauteur de ses besoins et voit ses services impactés par ce manque de financement. Une troisième partie plus quantitative propose quant à elle un portrait comparatif du financement à la mission des organismes laurentiens. Cette partie analyse plus particulièrement la distribution du financement à la mission de deux bailleurs de fonds principaux : le PSOC et CGM. À l'issue de cette analyse, on constate que les services communautaires locaux de l'arrondissement de Saint-Laurent, si l'on prend en compte les mesures de faibles revenus, sont sous-financés à la mission. Cette constatation est avérée lorsqu'on considère Saint-Laurent à la fois en tant que quartier et en tant qu'arrondissement.

2 Portrait de la population de Saint-Laurent

Cette section propose un portrait de l'arrondissement de Saint-Laurent. Les données relevées décrivent plus spécifiquement les faits saillants de l'arrondissement en ce qui a trait aux dimensions sociodémographiques et économiques de celui-ci. Nous nous sommes appuyés pour ce faire sur les données brutes du recensement de 2016 ainsi que du portrait sociodémographique de l'arrondissement réalisé par la Ville de Montréal en 2018.

2.1 Portrait sociodémographique

L'arrondissement de Saint-Laurent compte 98 828 habitants. La population laurentienne se classe ainsi au 8^e rang des 19 arrondissements pour la taille de sa population, juste derrière Le Plateau-Mont-Royal et se situe donc très proche de la moyenne de l'ensemble des arrondissements montréalais.

2.1.1 Un territoire d'immigration

La population laurentienne se démarque par la proportion importante de personnes immigrantes sur son territoire avec 53,56 % de sa population qui est immigrante de première génération, représentant 52 180 personnes en 2016. Si l'on ajoute les personnes immigrantes de deuxième génération, la proportion grimpe à 83 % de la population du territoire [3, 4].

L'arrondissement compte par ailleurs un nombre important d'immigrants récents. En effet en 2016 c'était 12 % de la population du territoire qui était arrivée depuis 2011. Ainsi, Saint-Laurent connaît, avec CDN-NDG, les plus hautes proportions d'immigrants récents parmi les arrondissements montréalais.

Notons également que l'arrondissement de Saint-Laurent concentre l'une des proportions les plus élevées de personnes allophones sur son territoire puisque plus que 52 % de la population laurentienne est allophone, soit le deuxième plus haut taux parmi les arrondissements montréalais.

2.1.2 Une population diversifiée

La population sur le territoire est également très diversifiée. Saint-Laurent est l'arrondissement montréalais qui concentre la plus grande proportion de minorités visibles sur son territoire, avec 53,33 % de la population laurentienne qui s'identifie à une minorité visible, suivie de loin par Montréal-Nord à 47 %. Les pays d'origine de ces personnes sont également très variés. Ainsi, les cinq principaux pays d'origine des immigrants sont, le Liban, la Chine, le Maroc, la Syrie et l'Égypte.

Parmi ces populations on dénote deux groupes plus représentés, soit les personnes s'identifiant comme Arabes et les personnes s'identifiant comme Chinoises qui représentent respectivement 9,7 % et 8,3 % de l'ensemble de la population du territoire. Ainsi, Saint-Laurent se démarque, avec les arrondissements de Saint-Léonard et Ahuntsic-Cartierville, comme l'un des arrondissements qui concentrent la plus grande population de personnes s'identifiant en tant qu'Arabes. Il détient également la plus grande population d'identité chinoise à Montréal après Ville-Marie.

2.1.3 Une population jeune

Outre le taux important de personnes immigrantes sur son territoire, l'arrondissement se démarque également par la jeunesse de sa population. En effet, près d'un tiers (32 %) de la population du territoire a moins de 25 ans, plaçant l'arrondissement au 3^e rang des arrondissements ayant les populations les plus jeunes parmi les 19 arrondissements.

Par ailleurs, en 2016, près d'un quart de sa population d'enfants (en bas de 18 ans) vivait dans des ménages à faible revenu, avec des enfants en bas âge appartenant à des familles ayant de faibles revenus après impôt, le plaçant aux 2^e et 3^e rangs parmi les 19 arrondissements montréalais.

2.2 Portrait socioéconomique

L'arrondissement de Saint-Laurent est socioéconomiquement diversifié avec une répartition hétérogène des niveaux de vie dans les différents secteurs de l'arrondissement. Il existe en effet de nombreuses poches de pauvreté réparties à travers tout le territoire. Ainsi, si 26 % de la population laurentienne de 15 ans et plus déclare avoir un revenu personnel de 50 000 \$ et plus en 2015, c'est près de 39 % de la population ayant déclaré un revenu en 2015 qui avait gagné moins de 20 000 \$ au cours cette même année, tandis que 36 % affichaient un revenu variant entre 20 000 \$ et 49 999 \$ [2]. Enfin, parmi les 97 395 personnes vivant dans un ménage privé, 16 195 individus déclaraient être dans une situation de faible revenu, soit une proportion de 17 % de la population [2].

Le territoire de l'arrondissement accueille par ailleurs deux RUI : la première, Hodge-Place Benoit est située au sud de l'arrondissement, et la seconde, Chameran-Lebeau, qui constitue selon le recensement de 2016, l'un des secteurs les plus défavorisés de l'île de Montréal. L'arrondissement partage également sa frontière nord avec une troisième RUI : Laurentien/Grenet située dans Bordeaux-Cartierville et qui est également considérée comme l'une des RUI les plus défavorisées de Montréal.

3 Méthodes de recherche employées

Trois méthodes ont été employées pour entamer l'étude sur le financement de base des organismes communautaires de Saint-Laurent : une analyse de données publiques, un sondage destiné aux organismes communautaires laurentiens, et une revue de la littérature sur le milieu. Tandis que l'analyse des données publiques a permis de dévoiler un portrait global du financement à travers la ville de Montréal, les résultats du sondage ont servi à valider certaines de ces données publiques tout en les approfondissant. Ensemble, ces différentes avenues ont permis de dresser un portrait plus complet du phénomène en question.

3.1 Questionnaire destiné aux organismes communautaires de Saint-Laurent : la démarche

Un sondage a été conçu pour être distribué aux organismes membres du COSSL. Un schéma de sondage a été conçu initialement pour validation avec le COSSL, et a par la suite été publié en ligne grâce au service web *SogoSurvey* (voir le schéma du sondage en Annexe).

Le projet de sondage avait pour but de :

- Connaître les défis auxquels doivent faire face les organismes du milieu laurentien ;
- Valider avec les organismes certaines données collectées à plus grandes échelles à travers d'autres sources (catégories de service, échelles territoriales d'opération, etc. voir section [3.2.2](#)) ;
- Documenter, à partir des organismes eux-mêmes, la diversité de sources de financement actuelles dans le milieu communautaire laurentien ;
- Fournir un suivi sur les données observées à grande échelle pour 2018-2019 ;

Le sondage a été distribué aux 47 membres du COSSL à l'automne 2020 par la direction et a recueilli 20 réponses complètes.

3.2 Analyse des données publiques : préparation et épuration des données

Afin de répondre au besoin de mieux connaître la situation financière du milieu communautaire laurentien dans un contexte montréalais, on a voulu analyser le déploiement du financement de base de la part des bailleurs de fonds les plus importants.

Pour ce faire, il fallait utiliser un découpage géographique pouvant rendre comparables de différentes parties de Montréal. Le choix d'utiliser des arrondissements municipaux — plutôt que des quartiers sociologiques, territoires de CLSC ou RTS — comme découpage territorial est une décision pratique attribuée au fait que (1) ce ne sont pas tous les organismes qui publient leurs adresses pour cause de confidentialité, mais leur arrondissement d'emplacement demeure public et disponible (selon les données du SACAIS), et (2) l'arrondissement est également le seul indice géographique utilisé dans les répertoires publiés par Centraide, et donc la seule échelle d'analyse permettant d'arrimer les bases de données sans avoir à effectuer un travail de géolocalisation pour chaque organisme. En somme, dans l'optique de vouloir faire une étude transversale à travers plusieurs sources de données sur le financement (de gouvernements et de fondations), le découpage de l'arrondissement a été priorisé.

3.2.1 Les données sur le financement

Quelles sont les sources de financement de base les plus importantes ? Plusieurs instances gouvernementales, fondations privées et entreprises fournissent du financement à l'action communautaire, mais il n'y a qu'une fraction de leurs programmes qui fournissent un financement récurrent et stable pouvant contribuer à une continuité dans la livraison de services par un organisme.

- Une analyse de la CDC du Centre-Sud en 2011 [5] avait estimé que le PSOC du MSSS comptait pour la majorité (environ 60 %) du financement de la mission provenant des ministères provinciaux, et ne citait que CGM comme bailleurs de fonds privés ayant un programme de financement de base.

- Un regard sommaire des données du SACAIS pour quelques exercices depuis (2014-15, 2017-18 et 2018-19 [6]) confirme et renforce toujours ce constat : pour ces années fiscales, la part totale du financement de base venant des ministères demeure à 75 %, 80 % et 78 % respectivement pour le PSOC. La part restante est distribuée à travers 24 à 30 programmes de 11 à 14 ministères et secrétariats. Aucun des autres programmes ne représente une part aussi importante que le PSOC. En deuxième place, le programme de la *Promotion des droits* du MTESS, représentait de 4,1 - 4,85 % de la part totale des ministères pour ces mêmes années. Ensuite, il y a le *Volet mission globale* du MEES qui représentait de 3,78 - 6 % de la part totale du financement de base des ministères. Enfin, le *Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles* du Ministère de la Famille représentait entre 2,66 et 2,79 % de ce financement public.
- Une étude réalisée en 2019 auprès du milieu communautaire de Montréal-Nord sur le financement de base confirme ces constats : 54 % du financement de base des 17 organismes répondants venaient du PSOC et 29 % de CGM en 2018-2019 dans ce territoire qui serait pourtant sous-financé par ces derniers [1].

Au vu de ces constats, deux programmes de financement de base ont été sélectionnés pour l'analyse : le programme de financement de base de Centraide du Grand Montréal (CGM), et le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du MSSS. Des répertoires publiquement accessibles qui affichent les sommes octroyées par organisme ont été sélectionnés et épurés pour chacun d'entre eux :

- Le répertoire de CGM pour l'exercice de 2018-2019 [7].
- La base de données du SACAIS pour l'exercice de 2018-2019 (publié en juin 2020), indiquant les sommes octroyées aux organismes par tous les programmes de financement communautaire des ministères québécois, notamment le PSOC du MSSS [6].

Pour effectuer les analyses, ces données ont souvent été normalisées selon des données socio-démographiques du recensement de 2016 de Statistique Canada [4]. La mesure du panier de consommation a été employée autant que possible [12], mais certaines analyses comparant le financement avec des groupes démographiques plus précis (jeunes ou aînés en situation de faible revenu, par exemple) ont nécessité l'emploi de la mesure de faible revenu après impôt [13].

3.2.2 Catégoriser les organismes selon l'échelle géographique des territoires desservis

Afin de mieux comprendre les services dans le cadre d'une approche territoriale, il fallait catégoriser les organismes selon l'échelle géographique des territoires qu'ils desservent.

Dans le répertoire d'organismes de CGM, on fait une distinction claire entre organismes dits « locaux » et d'autres ayant des mandats dits « régionaux » à l'échelle de l'île de Montréal et du Grand

Montréal respectivement. Cette distinction ne semble pas être effectuée par le PSOC, du moins de ce que l'on peut sonder de leurs données publiques [6, 8]. La documentation la plus récente portant sur le processus d'admission du PSOC ne comprend aucune indication d'une prise en considération de l'échelle territoriale du mandat d'un organisme non plus [9]. La présence ou pas des organismes dans telle ou telle localité n'est donc pas quelque chose de documenté, du moins aussi rigoureusement que le financement.

Il fallait alors trouver un moyen pour identifier quels organismes financés par le PSOC se définissaient en tant que régionaux versus ceux qui s'identifiaient comme locaux. Pour répondre à ce besoin, une base de données publique de 211 Grand Montréal a été utilisée pour permettre une classification selon l'échelle territoriale du mandat d'un organisme [10]. Cette base de données indique, pour chaque organisme, le « territoire desservi » par ce dernier. Selon un-e chercheur·se de 211 Grand Montréal dont l'identité n'est pas divulguée ici :

« Le territoire desservi est premièrement indiqué par notre équipe lorsque nous créons la fiche pour un organisme et est ensuite confirmé avec l'organisme lors d'une demande d'ajout d'organisme. Cela leur permet de voir la fiche que nous avons créée et de faire toutes les modifications nécessaires. Nous procédons par la suite à des mises à jour annuelles avec les organismes [...] »

Pour chaque organisme, l'information sur le territoire desservi a été utilisée pour le classer dans une de cinq catégories (local, supra-local, métropolitain, provincial ou fédéral) :

- L'échelle « **locale** » : désigne un organisme qui dessert des résidents de l'arrondissement de son siège social ou un ou plusieurs quartiers à l'intérieur de cet arrondissement.
- L'échelle « **supra-locale** » : désigne un organisme qui dessert des résidents de l'arrondissement de son siège social ou un ou plusieurs quartiers à l'intérieur de cet arrondissement ainsi qu'un ou plusieurs arrondissements ou quartiers avoisinants (ex : un organisme qui dessert un RTS entier comme le CIUSSS NÎM, ou qui dessert « l'est de Montréal » serait qualifié dans ce sens comme supralocal).
- L'échelle « **métropolitaine** » : désigne un organisme qui dessert des résidents de la ville de Montréal, de l'agglomération de Montréal ou du Grand Montréal.
- L'échelle « **provinciale** » : désigne un organisme qui dessert des résidents de tout le Québec.
- L'échelle « **fédérale** » : désigne un organisme qui dessert des résidents de tout le Canada.

Afin de corroborer les catégories déduites par les informations de 211 Grand Montréal, les classifications ont été comparées avec celles déjà disponibles dans le répertoire de CGM [7]. 38 des 193 organismes classifiés comme locaux par CGM sont classifiés à une plus grande échelle par 211 Grand Montréal (soit métropolitain, provincial ou fédéral). Seulement 1 des organismes classifiés comme régionaux par Centraide était classifié comme local par 211. En somme, 39 des 245 organismes sont classifiés différemment, soit une différence de 16 %.

3.2.3 Catégoriser les organismes communautaires par type de service

Le répertoire de 211 Grand Montréal contient également des mots-clés thématiques pour la grande majorité des organismes répertoriés. Selon un-e recherchiste de l'organisme, dont l'identité n'est pas divulguée ici, ces mots-clés proviennent d'une typologie interne du centre de référencement, et sont créés par ses employés à partir des descriptions de services qui leur sont disponibles.

En octobre 2020, on comptait 141 mots-clés incluant des plus ambiguës comme « Santé publique », des plus fonctionnels comme « Hébergement », ainsi que des plus spécifiques et élaborés comme « Information relative aux services de garde ». Ces mots-clés tentent ainsi d'identifier sommairement le(s) type(s) de services offerts et/ou clientèle(s) d'un organisme, et leur combinaison permet d'afficher les organismes par catégorie sur leur site web. Dans la présente étude, quelques sélections parmi ces 141 mots-clés ont été combinées en groupes selon le milieu communautaire auxquels l'auteur a jugé qu'ils appartenaient afin d'alimenter l'analyse sectorielle présentée à la fin du document (voir la section 6).

Le PSOC détient également sa propre catégorisation pour les organismes communautaires qu'il finance. Ces 26 catégories, et leurs organismes financés liés, ont été extraits pour alimenter l'analyse sectorielle et les catégories de 211 Grand Montréal. Selon le CCSMTL :

« Une fois admis pour un soutien financier à la mission globale dans le cadre du PSOC, chaque organisme est classé dans une seule catégorie qui est déterminée par le Service régional selon une prédominance qui se dégage de la mission ainsi que de l'offre de services et d'activités de l'organisme. » [9, p.9]

4 Portrait du milieu communautaire de Saint-Laurent : analyses des réponses au sondage

Seulement 19 de 20 réponses au sondage ont été retenues, car l'un venait d'un OBNL qui ne fournissait pas de services dans le domaine de la santé et des services sociaux, mais des expositions culturelles. Les réponses au sondage ont fourni des informations sur le financement de base du milieu communautaire laurentien, les caractéristiques des utilisateurs de services communautaires à Saint-Laurent, ainsi que les territoires de provenance de ces utilisateurs [voir le schéma en Annexe].

4.1 Le financement de base dans Saint-Laurent

Parmi les 19 organismes répondants au sondage, 11 avaient reçu du financement de base en 2019-2020. L'un d'entre eux avait indiqué recevoir du financement de base de la part de la Société

d'habitation du Québec, mais n'a pas indiqué de montant associé. Le tableau ci-dessous indique le financement de base selon la source pour les 10 autres répondants du sondage.

4.1.A : Sources de financement de base pour 10 organismes communautaires laurentiens ayant répondu au sondage, 2019-2020

Sources	\$ - Montant	% - du total de financement de base sondé	Nombre de répondants bénéficiaires
MSSS - PSOC	969 977	47,40	7
Centraide	588 329	28,75	5
Ministère de la Famille	264 853	12,94	2
Arrondissement de Saint-Laurent	113 240	5,53	9
Gouvernement du Canada	69 800	3,41	1
MIFI – Soutien à la mission	27 324	1,34	1
Ville de Montréal	13 000	0,64	1
Total	2 379 637	100	

Deux organismes de plus (RAP Jeunesse et l'ACEF du Nord de l'île) ont aussi indiqué recevoir du financement de base, mais n'ont pas été inclus dans le tableau ci-dessus, étant donné qu'ils n'ont pas leur siège social dans Saint-Laurent. Pour les répondants laurentiens auxquels réfère le tableau ci-dessus, on peut noter les éléments suivants :

- 73,63 % du financement de base venait du PSOC ou de Centraide.
- L'arrondissement de Saint-Laurent octroie des sommes à plusieurs organismes dans son territoire, mais pour des sommes relativement peu substantielles.
- Plusieurs répondants ont identifié le financement de l'arrondissement de Saint-Laurent comme un financement par projet.

Tous les répondants recevant un financement de base ont vu leur financement demeurer stable ou augmenter entre 2017 et 2020, à part un seul, qui a vu son financement de Centraide diminuer. Cependant, le financement de la mission semble être peu suffisant, étant donné qu'en moyenne, les répondants ont indiqué avoir utilisé 42 % du financement reçu pour des projets particuliers afin de financer des activités liées directement à leur mission globale.

4.2 Les utilisateurs des services communautaires dans Saint-Laurent

Les résultats du sondage ont également permis de mieux cerner les caractéristiques de la population faisant des demandes de service auprès des organismes communautaires dans Saint-Laurent. Entre autres, les répondants ont fourni des estimations sur l'importance de tel ou tel groupe parmi leurs utilisateurs, en réponse à une typologie qui leur a été présentée et qui a été inspirée

du portrait du milieu communautaire montréalais de 2013 [11]. En bref, les utilisateurs des services communautaires de Saint-Laurent se caractérisent majoritairement en tant que femmes, à faible revenu, immigrantes et/ou minorités visibles (les détails de ces catégories peuvent être consultés dans la Figure 4.A et le Tableau 2 en Annexe).

Au total, 54 130 visites/utilisateurs individuelles ont été enregistrées pour l'année fiscale de 2019-2020 par les 19 répondants retenus. Pour les 17 répondants avec leurs sièges sociaux situés dans Saint-Laurent, 37 362 ont été enregistrés. Les organismes répondants ont constaté les éléments suivants par rapport à l'évolution de la demande depuis 2016 :

- Tous les organismes, sauf 2 des répondants qui n'avaient pas observé de changements, ont vu augmenter systématiquement le nombre de demandes de service entre 2016 et 2019.
- 11 organismes ont dû ajouter de nouveaux types de services pour répondre à une demande croissante et de plus en plus diversifiée.
- Le tiers des organismes ont dû augmenter leurs listes d'attente, et un, le Centre Amal pour Femmes, a dû en adopter une pour la première fois.
- Enfin, 2 organismes ont vu augmenter leur déficit, et 1 a dû entrer en déficit pour la première fois.



4.2.A : La figure ci-haut contient les caractéristiques applicables aux personnes desservies par les organismes ayant répondu au sondage. Les grandeurs variées des termes indiquent l'importance de ces caractéristiques (selon le nombre de répondants ayant choisi le descripteur, multiplié par l'importance de ces caractéristiques parmi les personnes desservies). Voir le tableau e en annexe pour plus d'informations.

4.3 La provenance des utilisateurs des services communautaires dans Saint-Laurent

Le sondage a également permis de mieux comprendre les territoires de résidence des utilisateurs des services communautaires dans Saint-Laurent, ainsi que les liens entre ces derniers et l'échelle territoriale du mandat d'un organisme. Ces observations ont aidé à valider et à approfondir les observations constatées dans le volet de l'étude ayant recours aux données publiques pan montréalaises (voir la section 5), notamment en ce qui concerne la classification des organismes selon l'échelle territoriale de leur mandat.

4.3.1 Validation des données 211 Grand Montréal

Au total, 10 des 17 organismes communautaires laurentiens ont indiqué avoir un mandat « local » orienté vers Saint-Laurent ou « supra-local » orienté vers Saint-Laurent et ses environs, tandis que les autres ont indiqué avoir un mandat régional ou « métropolitain ». Ces résultats ont été corroborés à 95 % avec la base de données de 211 Grand Montréal (voir la section 3.2.2) : en effet, seulement un répondant avait indiqué dans le sondage avoir un mandat métropolitain, soit le contraire de son dossier 211, qui indiquait Saint-Laurent comme territoire desservi.

La fidélité de 95% entre les réponses directes du sondage et les informations dans la base de données de 211 Grand Montréal viendrait confirmer la validité du répertoire 211 Grand Montréal pour le volet quantitatif de la présente étude.

4.3.2 La localisation des organismes métropolitains pourrait favoriser les populations de proximité

Parmi les répondants laurentiens qui étaient en mesure de répondre aux questions plus détaillées sur la provenance de leurs utilisateurs (peu importe l'échelle du mandat de l'organisme), les deux territoires de résidence les plus importants à l'extérieur de Saint-Laurent étaient Ahuntsic-Cartierville, suivi de Pierrefonds-Roxboro. Cependant, la majorité des utilisateurs étaient qualifiés comme résidents de Saint-Laurent : pour les 17 organismes laurentiens, près de 75 % des 37 362 services rendus étaient destinés à des résidents de Saint-Laurent. Si on exclut le CARI St-Laurent, soit l'organisme laurentien recevant le plus de demandes de service de l'extérieur de Saint-Laurent (57 %), cette proportion monte à 84 %.

Le CARI St-Laurent a un mandat métropolitain, ce qui expliquerait qu'une majorité des personnes desservies proviennent d'une multitude de territoires à l'extérieur de Saint-Laurent. Parmi les 19 répondants, 7 ont indiqué représenter des organismes avec un mandat « métropolitain ». Cependant, ces réponses (validées par le répertoire de 211 Grand Montréal) ne correspondaient pas

nécessairement à un détachement total de leur localité. Au contraire, à part le CARI St-Laurent (dont 43 % de ses utilisateurs proviennent quand même de Saint-Laurent), les répondants « métropolitains » ayant pu répondre aux questions détaillées sur la provenance de leurs utilisateurs (la moitié de ces derniers) ont indiqué que la majorité des personnes desservies résidaient dans Saint-Laurent. Cela pourrait suggérer que pour Montréal en général, la localisation de certains organismes communautaires dits « métropolitains » favoriserait la population à proximité de son siège social, même s'ils réclament desservir des résidents de partout à Montréal. L'observation susciterait la prise en considération de la présence d'organismes « métropolitains » dans les analyses territoriales présentées dans la section 5 qui suit.

Dans Saint-Laurent, Le Centre Amal pour Femmes est un organisme « métropolitain » qui dessert pourtant des femmes laurentiennes en majorité. L'organisme ne reçoit aucun financement de base : il se finance à travers des dons individuels de membres de sa communauté culturelle. Une étude sur les services communautaires envers les femmes de Saint-Laurent, qui citait, d'ailleurs, un manque criant de services de proximité dans le quartier Chameran-Lebeau à la frontière de Bordeaux-Cartierville, a fait remarquer l'importance de tels services de proximité, ainsi que l'importance de l'accessibilité piétonne de ces services pour les femmes [17, p. 22].

Globalement, l'impact de proximité des organismes métropolitains favoriserait sans aucun doute les territoires centraux de l'île de Montréal, et non Saint-Laurent. La grande majorité des organismes métropolitains financés par le PSOC et par CGM (près de 70 %) se situent dans les arrondissements centraux de Ville-Marie, le P-MR, R-PP, M-HM et le Sud-Ouest, avec jusqu'à 40 % dans seulement le P-MR et Ville-Marie.

4.3.3 Les services d'Ahuntsic-Cartierville dans Saint-Laurent

Deux répondants « supra-locaux » n'avaient pas leur siège social dans l'arrondissement de Saint-Laurent, mais fournissaient des services aux résidents de Saint-Laurent :

- RAP Jeunesse est un organisme communautaire de soutien à la jeunesse avec son siège social dans Ahuntsic-Cartierville, mais également avec un pied-à-terre dans le quartier Chameran, dans l'est de Saint-Laurent. Au total, 30 % de ses 16 000 utilisateurs venaient de Saint-Laurent en 2019-2020.
- L'ACEF du Nord de Montréal est un organisme communautaire œuvrant à l'échelle du CIUSSS du Nord de l'Île et est basé dans Ahuntsic-Cartierville. En 2019-2020, 7 % de ses services ont été livrés à des résidents de Saint-Laurent.

Ces deux exemples, tirés du sondage, démontrent l'importance des services communautaires d'Ahuntsic-Cartierville dans Saint-Laurent, et amènent une contextualisation importante des autres observations constatées dans la section 5 qui suit.

4.4 Analyse qualitative des réponses au sondage

Trois questions ouvertes ont suscité des réponses textuelles de la part des répondants au sondage. 15 des 19 répondants ont répondu à ces questions de nature qualitative. La section qui suit présente ces questions, suivi d'un sommaire de leurs réponses.

Si vous avez des commentaires à ajouter par rapport à vos défis et besoins en termes de financement au courant de l'année 2019-2020, n'hésitez pas à les ajouter ci-dessous.

À la question portant sur les défis et besoins en financement au courant de l'année 2019-2020, les organismes ont mentionné deux défis importants, le premier étant le manque de financement leur permettant d'embaucher le personnel nécessaire pour répondre adéquatement à la demande de services; le second concerne la nature des financements disponibles. Ainsi plusieurs organismes déplorent devoir recourir aux financements par projets, qualifiés de « courses sans fin » et qui placent les organismes du milieu dans une constante précarité.

- L'Association de parents pour la santé mentale de Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville (APSM) mentionne ainsi avoir besoin d'un financement supplémentaire d'environ 35 000 \$, soit l'équivalent d'un salaire d'intervenante à temps plein, afin de pouvoir consolider son équipe et d'être en mesure d'offrir plus de services. C'est une demande similaire qui est formulée par Ressources Jeunesse de Saint-Laurent qui indique manquer de personnel pour offrir les services selon les barèmes en vigueur. Ce manque de financement place enfin certains organismes comme le Centre communautaire Bon Courage, devant des difficultés à desservir toutes les personnes qui demandent leurs services.
- L'organisme Entraide Des Familles (Enfam-Qc) explique pour sa part avoir besoin de la reconnaissance de l'arrondissement de Saint-Laurent afin d'avoir accès à de nombreux financements par appels à projets. Il précise qu'après 6 ans de services pour la communauté de Saint-Laurent, l'organisme se trouve essoufflé par le manque d'accès aux financements et n'est plus en mesure de servir adéquatement les 350 personnes qui bénéficient de ses services annuellement.
- La précarité financière des organismes et la nécessité de recourir aux financements par projet est un autre défi mentionné par les organismes sondés. 9 organismes sur 15 mentionnent ainsi cet enjeu. Ce manque de financement à la mission de base fait que de nombreux projets ne peuvent pas s'inscrire dans la durée selon le Centre d'Encadrement pour Jeunes Femmes Immigrantes (CEJFI)

Cette recherche constante de financement pour la réalisation ou la reconduite des projets, place les organismes dans un stress constant, notamment lorsque ces derniers doivent consacrer un de leur employé pour effectuer ce travail, chose qu'ils ne peuvent pas toujours se permettre.

Comment qualifierez-vous les changements qui ont eu lieu depuis la fin de la dernière année fiscale (mars 2020). Est-ce que la COVID-19 et les directives associées ont eu un impact significatif sur vos activités, votre financement et la composition du public que vous desservez ?

À la question portant sur les changements qui ont eu lieu depuis la fin de la dernière année fiscale (mars 2020), tous les organismes sondés déclarent avoir eu à effectuer de nombreux changements logistiques dans la prestation de leurs services. Ainsi, 8 des organismes ont adopté des approches numériques (zoom, courriel, téléphones) pour dispenser leurs services habituels. Les autres organismes qui devaient maintenir des services de proximité, se sont vus limités dans les possibilités d'actions et ont dû accueillir un nombre plus important de personnes en besoin d'accompagnement.

- 5 organismes ont par ailleurs constaté une baisse de leurs revenus depuis la Covid-19. C'est le cas de Atelier Habitation Montréal, du Centre de pédiatrie sociale de Saint-Laurent-Au cœur de l'enfance, du YMCA Saint-Laurent, de l'Oasis de Saint-Laurent et du Centre des femmes de Saint-Laurent. Cette baisse des revenus est majoritairement attribuée à l'arrêt de leurs activités de recherche de financement, dont les collectes de fonds annuelles. D'autres organismes, dont certaines activités ont dû être mises à l'arrêt craignent pour leur part de voir un arrêt de leur financement, ou la baisse de celui-ci au lendemain de la pandémie.
- Enfin, trois organismes qui ont reçu du financement d'urgence, déclarent que celui-ci n'était pas à la hauteur de leurs besoins et craignent que ces derniers se terminent, puisque les besoins des populations sont encore présents et sollicitent encore ces organismes au-delà de leurs capacités de fonctionnement normales.

5 Portrait de Saint-Laurent dans le milieu communautaire montréalais

La présente étude s'était engagée à mieux comprendre et à illustrer la situation financière du milieu communautaire de l'arrondissement de Saint-Laurent, en produisant une étude comparative des financements à l'échelle de la ville de Montréal. Pour cette raison, le portrait qui suit offre également un regard sur la totalité du milieu communautaire montréalais.

Deux analyses ont permis de réaliser le portrait du financement à la mission des organismes et seront détaillées dans les sections suivantes. Une première analyse s'est penchée sur le financement de base du MSSS par le biais du PSOC, tandis qu'une seconde a étudié plus spécifiquement le financement de base de Centraide du Grand Montréal (CGM). Ces deux bailleurs de fonds ont été sélectionnés en raison de leurs contributions importantes au financement de base dans le milieu communautaire montréalais (voir la section [3.2.1](#)). La question suivante a guidé ce travail : comment se positionne le financement de base des organismes dans l'arrondissement de Saint-Laurent au niveau métropolitain ? Plusieurs bases de données ont été mobilisées pour répondre à cette question (voir la section [3](#)), les réponses sont synthétisées dans les sous-sections qui suivent.

5.1 Analyse globale de la distribution du financement de base

La première étape de notre analyse a consisté en la réalisation d'un portrait global de la répartition du financement par ces deux bailleurs de fonds. Ce portrait avait également pour but de dresser un premier regard sur le financement de base du milieu communautaire selon les arrondissements montréalais.

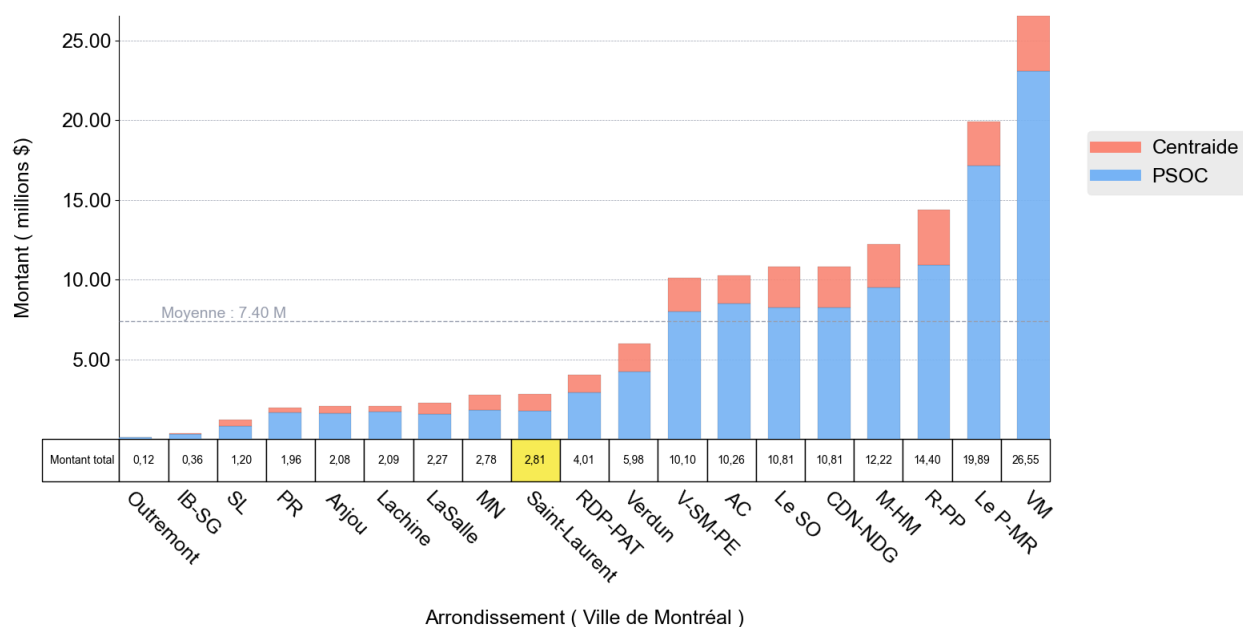
Dans le graphique ci-dessous, on peut voir que les deux bailleurs de fonds ont la même tendance globale de financement à travers les 19 territoires, mais que la différence entre les arrondissements les mieux et les moins bien financés par ces derniers est beaucoup plus importante pour le PSOC que pour CGM. En d'autres termes, le financement à la mission de CGM semble mieux réparti entre les arrondissements montréalais que celle du PSOC, bien que les deux fonds octroient des financements inégaux entre les 19 arrondissements de la ville de la même manière.

Cette analyse globale de la distribution du financement à la mission des organismes communautaires a également permis de mettre à jour une disparité dans le financement à la mission entre arrondissements. Ainsi, on note une claire distinction entre les territoires de l'ancienne Ville de Montréal (les arrondissements intégrés à la Ville avant les fusions de 2002-2006) tels que Ville-Marie, le Plateau – Mont-Royal ou encore Rosemont – La Petite-Patrie, qui reçoit le plus de financement, et les anciennes banlieues et villes liées telles que Saint-Léonard, Pierrefonds-Roxboro ou encore Montréal-Nord et Saint-Laurent, qui reçoivent le moins de financement à la mission

pour les organismes de leurs territoires. Le seul arrondissement de l'ancienne Ville de Montréal avec un milieu communautaire dont son financement de base tombe en dessous de la moyenne montréalaise serait Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.

5.1.A

Financement de la mission globale par le PSOC et CGM (2018-2019) :
Montant total selon le bailleur de fonds, par arrondissement



Données:
SACAIS (2020); Centraide (2019)
Infographie:
Emory Shaw (12/2020), pour le COSSL

5.2 Survol des financements du PSOC par arrondissement

Le financement de base du PSOC destiné à des organismes communautaires dans la ville de Montréal a totalisé 111,78 M de dollars pendant l'exercice de 2018-2019 : cette somme marque une augmentation de 16,2 % depuis 2014-2015 [6].

Cependant, cette augmentation n'a pas été partagée par tous les milieux communautaires. En effet, dans certains territoires, les organismes communautaires ont vu une diminution globale de leurs financements (ex : - 41 % pour le financement total envers les organismes communautaires dans Saint-Léonard) tandis que d'autres ont connu une augmentation de leurs financements (ex. : + 66 % dans le Sud-Ouest). Le milieu communautaire de Saint-Laurent aurait pour sa part bénéficié d'une augmentation du financement de 16 % pendant ce temps, ce qui est proportionnel à

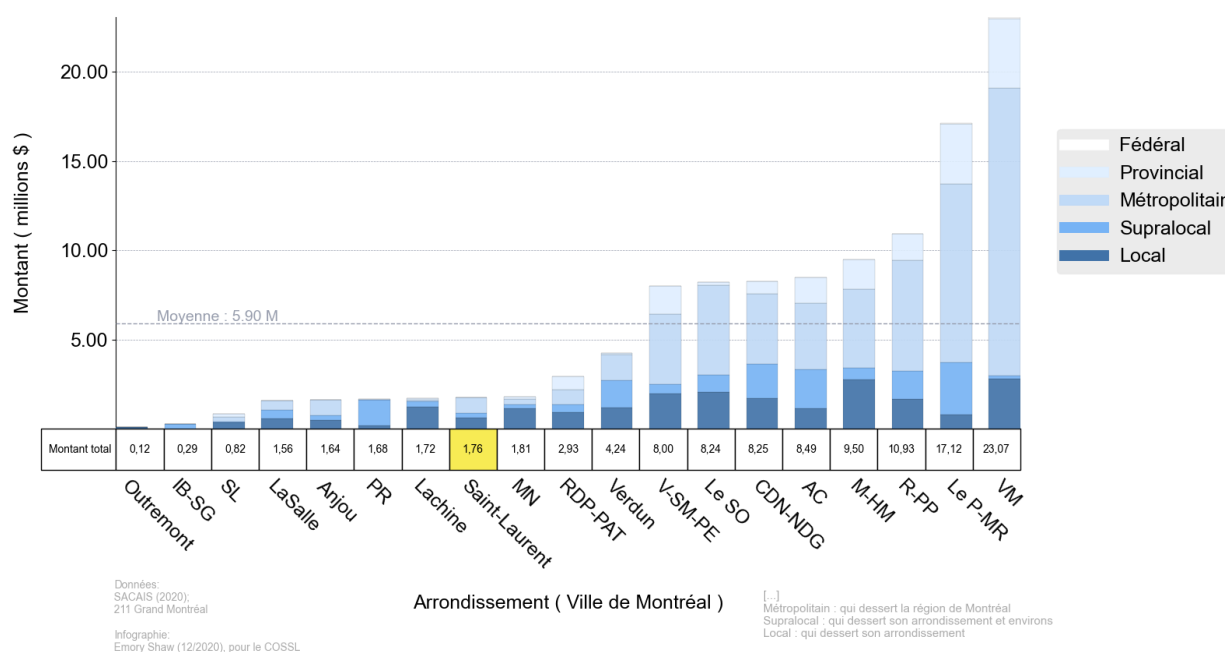
l'augmentation globale de (16 %). Cette augmentation, qui a vu les financements de l'arrondissement passer entre approximativement 1,52 et 1,76 M, a été distribuée à travers tous les organismes communautaires bénéficiaires ainsi qu'un organisme de plus, menant le nombre total d'organismes communautaires financés dans Saint-Laurent de 11 à 12 en 2018-2019. Bien évidemment, cette augmentation n'a que perpétué la position peu enviable de Saint-Laurent parmi les arrondissements en termes de financement communautaire de base.

Il importe également de mentionner qu'au sein du milieu communautaire montréalais, certains organismes se réclament d'un mandat qui touche des populations qui vivent bien au-delà des environs immédiats de leur siège social. Par exemple, certains organismes auront des activités de télé-écoute, de livraison d'informations, de référencement, de coordination, de défense des droits, ou d'autres services plus spécialisés qui ne prétendent pas nécessairement être des services de proximité comme pourraient faire des centres de soutien à la jeunesse, les cuisines collectives ou encore certains services à l'intégration des nouveaux arrivants. Afin de tenir compte de cette distinction, il importe donc d'étudier la répartition du financement selon le rayonnement géographique des services communautaires. Dans la présente étude, cette distinction a été réalisée grâce à l'intégration des données du 211 Grand Montréal (voir la section [3.2.2](#)).

5.2.1 Portrait de la répartition du financement de base du PSOC

Le graphique ci-dessous illustre le financement de base total du PSOC envers les organismes communautaires pour l'exercice de 2018-2019, selon l'arrondissement du siège social de l'organisme et selon l'échelle géographique du territoire desservi par l'organisme.

5.2.1.A Financement de la mission globale par le PSOC (2018-2019)
Montant total par arrondissement selon le rayonnement de l'organisme financé



Le graphique précédent permet d'observer les éléments suivants :

- L'arrondissement de Ville-Marie, dans lequel se situe le centre des affaires de Montréal, ainsi que plusieurs communautés défavorisées et marquées par des défis particuliers liés à l'itinérance, se retrouve avec la plus grande somme de financement de base (23,07 M), soit plus de deux fois celle de R-PP (10,93 M), qui reçoit pour sa part plus de six fois plus que Saint-Laurent (1,76 M).
- Il existe une division claire entre les arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal, où se situent des milieux communautaires nettement mieux financés et presque tous en haut de la moyenne, et les anciennes villes liées qui se sont fusionnées à Montréal depuis 2001, où se situent des milieux communautaires dont le financement de base est en bas de la moyenne (le seul arrondissement de l'ancienne Ville de Montréal qui reçoit moins que la moyenne est RDP-PAT). Cette division entre arrondissements pourrait se caractériser aussi de façon géographique, avec les milieux communautaires plus centraux les mieux financés, et ceux plus en périphérie les moins financés.
- La majorité des écarts observés s'expliquent par le financement des organismes dits « métropolitains ». En effet, pour l'ensemble de Montréal, le financement envers les organismes communautaires métropolitains compose la majorité (54 %) du financement du PSOC, tandis que les financements envers des organismes communautaires « locaux » (18 %) et « supra-locaux » (14 %) demeurent minoritaires.

Il est à noter que le graphique ci-haut, ne prend pas en considération les demandes faites par des citoyens pour recevoir des services communautaires, ce qui pourrait varier selon le territoire. Une manière d'estimer la demande potentielle pour des services communautaires au sein d'une population serait d'employer des mesures de faible revenu comme indicateurs.

5.2.2 Le financement et les besoins de la population

Le graphique ci-bas illustre le financement de base total octroyé par le PSOC aux organismes communautaires locaux et supralocaux seulement, en comparaison avec la population en situation de faible revenu (selon la mesure du panier de consommation [12]), pour chaque arrondissement montréalais.

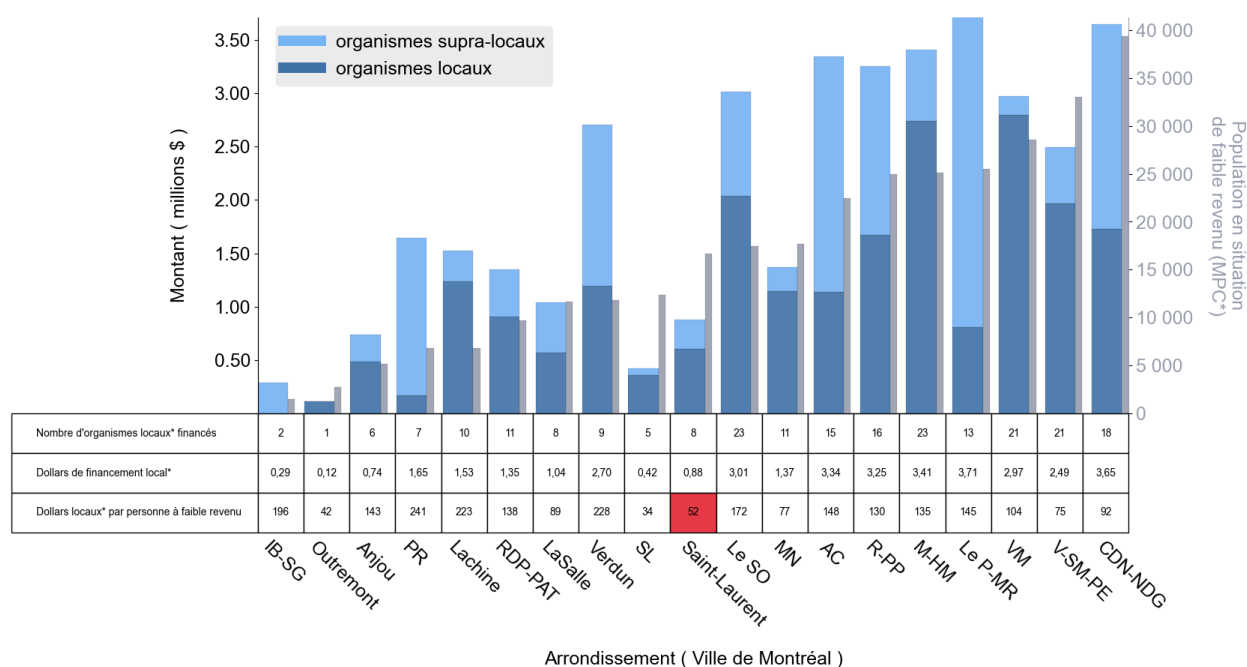
L'exclusion du financement destiné aux organismes « métropolitains » et autres a été effectuée ici avec la présomption que les services livrés par ces derniers sont reçus par la population de chaque arrondissement proportionnellement à sa taille, et ce, peu importe la localisation, de leurs sièges sociaux. Autrement dit, l'exclusion de ces derniers dans le graphique ci-dessous assume

que la localisation du siège social d'un organisme communautaire « métropolitain » n'implique pas d'avantages particuliers pour les populations de proximité.

Ce postulat devrait néanmoins être considéré avec prudence, car plusieurs organismes se disant desservir ou avoir un mandat relié au territoire de Montréal au complet pourraient toujours desservir leur localité en majorité. Par exemple, quoique le siège social de Moisson Montréal dans Saint-Laurent n'implique pas que sa distribution de fonds avantage Saint-Laurent, des résultats du sondage ont montré que quelques organismes « métropolitains » dans Saint-Laurent desservent néanmoins des populations locales en majorité (voir la section 4.3.2). En effet, un organisme pourrait très probablement favoriser des populations de proximité de par la concentration de ses services dans ses propres locaux.

5.2.2.A

Financement de la mission globale par le PSOC (2018-2019)
Montants locaux & la population à faible revenu, par arrondissement



Données:
SACIS (2020);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)

Infographie:
Emory Shaw (12/2020), pour le COSSL

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.
** Selon la mesure du panier de consommation, 2016

Local : qui dessert des résidents de son arrondissement.
Supralocal : qui dessert des résidents de son arrondissement et un ou plus des arrondissements environnants.

Dans le graphique ci-dessus, les colonnes grises correspondent à l'axe de droite et représentent les populations à faible revenu. Les barres superposées en bleu foncé et en bleu pâle représentent les sommes totales de financement de base octroyées aux organismes locaux et super-locaux respectivement. Cette illustration nous permet de constater les éléments suivants :

- Avec Saint-Léonard, les services communautaires locaux et supralocaux dans Saint-Laurent seraient de loin les moins financés par le PSOC parmi les arrondissements montréalais.

lais si on considère leurs populations à faible revenu selon la mesure du panier de consommation [12]. L'importance des écarts est encore plus importante si l'on considère ce financement avec la mesure de faible revenu après impôt [13]).

- Cette relative petitesse de financement dans Saint-Laurent semble se caractériser autant par un plus petit nombre d'organismes financés que par un octroi médian plus petit [Tableau 3 en Annexe]. En d'autres termes, selon ce tableau, on constate qu'un plus petit nombre d'organismes seraient financés dans l'arrondissement de Saint-Laurent que pour les autres territoires. Ces organismes sont également financés avec des montants inférieurs à ceux que l'on observe pour les autres arrondissements de la Ville de Montréal.
- On peut également reconnaître la relative importance du financement de base envers des organismes supralocaux dans certains arrondissements clés comme le P-MR, Ahuntsic-Cartierville, CDN-NDG, Verdun, Pierrefonds-Roxboro et R-PP. Ces arrondissements hébergeraient tous des organismes qui sont, en moyenne, mieux financés et qui desservent non seulement des populations locales, mais également des populations d'arrondissements et de villes liées avoisinants.

En effet, il semble exister des territoires où des services communautaires locaux financés se concentrent et qui desservent d'autres territoires, parfois avec des milieux communautaires moins financés par le PSOC, au-delà leur propre localité.

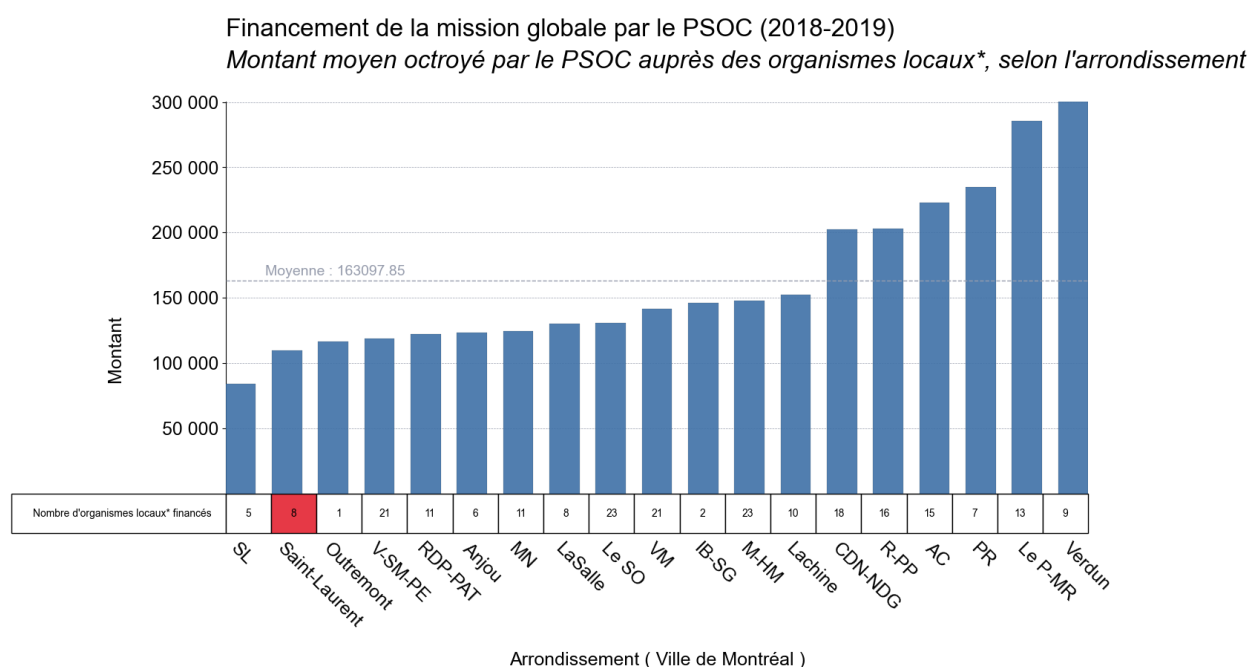
4 des 5 organismes communautaires « supra-locaux » financés par le PSOC dans Ahuntsic-Cartierville desserviraient aussi des résidents de Saint-Laurent pour tous ou une partie de leurs services

Les 5 organismes supralocaux financés par le PSOC dans Ahuntsic-Cartierville desservent une partie ou l'entièreté du RTS du Nord de l'île de Montréal (CIUSSS NÎM), parfois avec un focus sur l'un ou les deux quartiers d'Ahuntsic-Cartierville ainsi que Montréal-Nord et/ou Saint-Laurent. En ce sens, le territoire d'Ahuntsic-Cartierville semble occuper une importance centrale pour les services communautaires envers des arrondissements avoisinants dans le RTS du Nord de l'île de Montréal. D'autres organismes avec des mandats dits « métropolitains » qui sont situés dans cet arrondissement — l'Institut Pacifique par exemple — auront également un rôle très important pour les populations de proximité (voir la section [4.3.2](#)).

Enfin, afin de rejoindre la moyenne des arrondissements selon les besoins théoriques des populations (c'est-à-dire le nombre de résidents à faible revenu), le financement de base des services locaux à Saint-Laurent aurait besoin d'être augmenté de 150%.

5.2.3 Le financement et les organismes communautaires

Une autre façon d'analyser le financement de base serait de s'interroger sur l'équité des allocations financières aux organismes à travers Montréal. Est-ce que le fait que le milieu de Saint-Laurent reçoit moins de financement qu'ailleurs est dû à un manque d'organismes financés ? Ou bien, est-ce que les organismes déjà financés en reçoivent moins, en général, qu'ailleurs ? En regardant l'octroi moyen envers les organismes locaux et supralocaux selon l'arrondissement, on constate qu'en effet, les organismes locaux reçoivent moins de financement, en moyenne, que les organismes dans d'autres arrondissements montréalais. Comme dans d'autres analyses, Saint-Laurent se trouve à la queue en termes de financement, cette fois-ci en termes du financement par organisme plutôt que selon les besoins de la population.



Données:
SACAIS (2020);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)

Infographie:
Emory Shaw (12/2020), pour le COSSL

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.

** Selon la mesure du panier de consommation, 2016

Local : qui dessert des résidents de son arrondissement.
Supralocal : qui dessert des résidents de son arrondissement
et un ou plus des arrondissements environnants.

Avec une population défavorisée d'une taille semblable à celle du Sud-Ouest ou de Montréal-Nord en termes absolus, Saint-Laurent a moins d'organismes locaux financés. De plus, les organismes financés reçoivent moins de financement, en moyenne. Cela implique d'abord un besoin d'augmenter le nombre d'organismes locaux financés dans le territoire, mais également que ceux qui en revoient déjà pourraient en recevoir plus.

5.3 Survol du financement du PSOC par quartier

Les quartiers sociologiques sont des unités géographiques souvent plus petites que des arrondissements et, à part Outremont et Vieux-Montréal, sont tous représentés par une Table de quartier [16]. Plusieurs quartiers peuvent exister dans un même arrondissement, et ils sont parfois très similaires aux territoires CLSC. Ainsi, une analyse par quartier permet d'offrir un regard plus précis sur la distribution du financement à travers Montréal. Un tel découpage est également plus fidèle au découpage sociohistorique de Montréal et permet normalement de regrouper des populations plus socioéconomiquement homogènes que les découpages par arrondissements. Cependant, un quartier est parfois équivalent au territoire de son arrondissement : c'est le cas pour Le Plateau-Mont-Royal, ainsi que toutes les anciennes villes liées, soit Lachine, Lasalle, Verdun, Saint-Laurent, Montréal-Nord, Saint-Léonard et Anjou, qui se sont toutes fusionnées à la Ville de Montréal depuis 2002.

Il est à noter que l'analyse de la distribution du financement de base par le PSOC selon le « quartier » d'appartenance de l'organisme bénéficiaire, effectuée dans le cadre de cette recherche, indique une situation tout aussi asymétrique pour le milieu communautaire de Saint-Laurent que les analyses précédentes.

Dans la carte ci-dessous, les sommes de financement de base sont normalisées – pour chaque quartier – par la population sous le seuil de faible revenu selon la mesure de faible revenu après impôt (plutôt que selon le panier de consommation), dû à des limitations des données disponibles [12, 13]. Les chiffres ont été classés du plus haut (en blanc) au plus bas (en rouge foncé). On peut observer les éléments suivants :

- Il existe plusieurs quartiers dont l'action communautaire locale semble être bien financée par le PSOC en comparaison avec leurs populations qui connaissent une situation de faible revenu. C'est notamment le cas pour Pointe Sainte-Charles, Verdun, Ahuntsic, Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve et Lachine.
- En ce qui concerne les CIUSSS présents sur le territoire de la Ville de Montréal, tous les quartiers dans le CIUSSS de l'Est de l'île, à part Saint-Léonard et Mercier-Ouest, semblent héberger des actions communautaires locales proches de la moyenne. Le territoire du CCSMTL est de loin le mieux financé de Montréal, avec deux tiers de ses quartiers en haut de la moyenne.
- Inversement, d'autres quartiers recevaient moins de financement du PSOC relativement à leurs populations économiquement défavorisées. Parmi les 30 quartiers de Montréal avec une table de quartier, Saint-Laurent, Bordeaux-Cartierville et Saint-Léonard se classent en 28^e, 29^e, et 30^e respectivement : ce sont les quartiers qui reçoivent le moins de financement par résident défavorisé.

Avec seulement 41,41 \$ par personne à faible revenu octroyé par le PSOC envers ses actions communautaires locales, Saint-Laurent est 28^e parmi les 30 quartiers montréalais avec une Table de quartier. Pour rejoindre la moyenne, ce financement nécessiterait une augmentation de plus de 160%.

- Le découplage d’Ahuntsic et Bordeaux-Cartierville démontre enfin que les organismes avec un rayonnement local ou supralocal qui étaient bénéficiaires du PSOC dans cet arrondissement se concentrent très majoritairement dans Ahuntsic et non dans Bordeaux-Cartierville (qui avoisine directement Saint-Laurent). Encore ici, la carte ci-dessus illustre le rôle central que jouerait Ahuntsic pour les autres quartiers du CIUSSS-NÎM (qui comprennent Saint-Laurent et Bordeaux-Cartierville dans la partie ouest, Montréal-Nord à l’est, et Villeray et Petite-Patrie au sud). Étant donné qu’il est le seul quartier bien financé par le PSOC dans le CIUSSS-NÎM, cela pourrait suggérer une centralisation particulièrement importante des ressources communautaires dans ce territoire du MSSS.

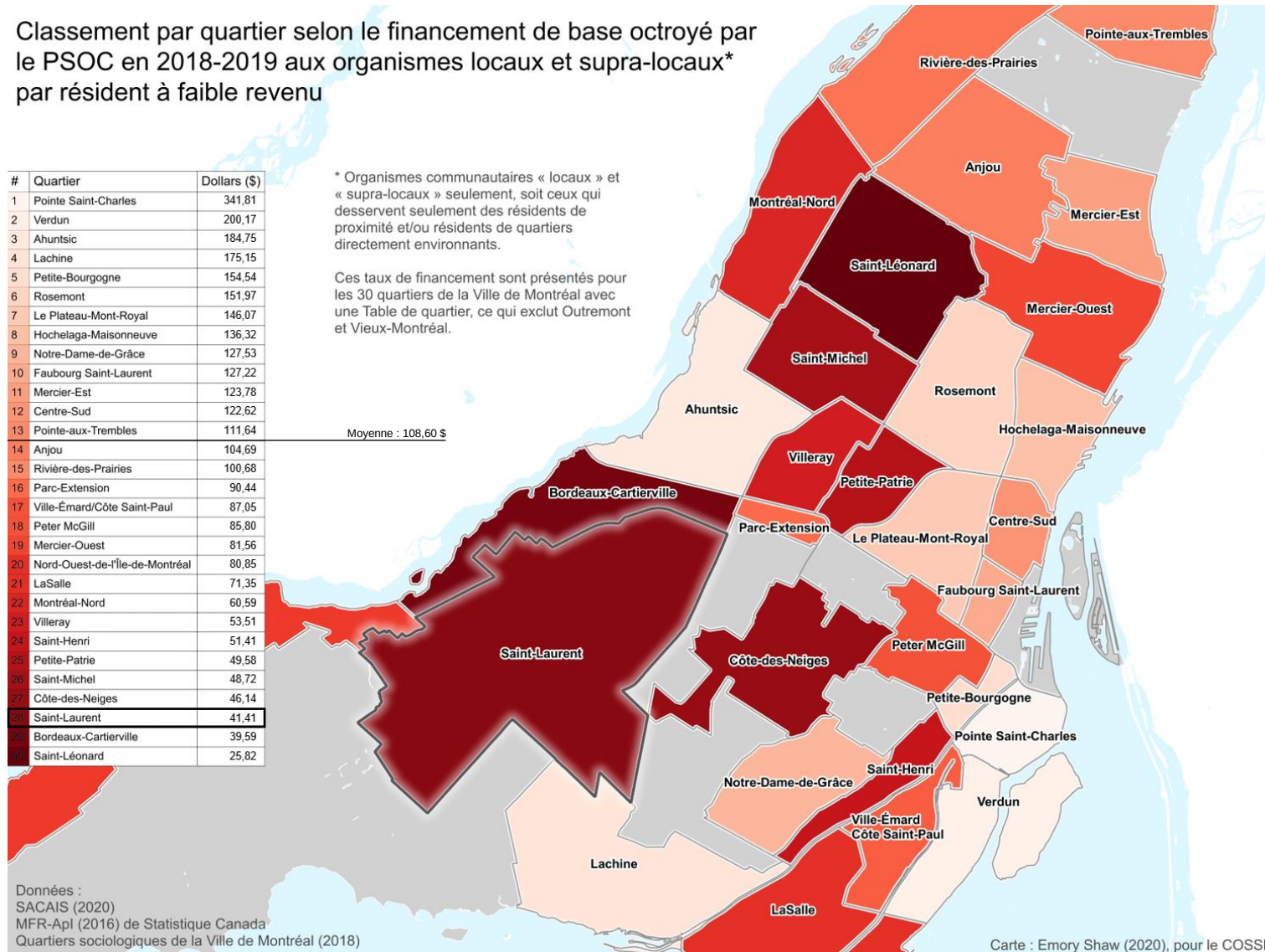
Classement par quartier selon le financement de base octroyé par le PSOC en 2018-2019 aux organismes locaux et supra-locaux* par résident à faible revenu

#	Quartier	Dollars (\$)
1	Pointe Saint-Charles	341,81
2	Verdun	200,17
3	Ahuntsic	184,75
4	Lachine	175,15
5	Petite-Bourgogne	154,54
6	Rosemont	151,97
7	Le Plateau-Mont-Royal	146,07
8	Hochelaga-Maisonneuve	136,32
9	Notre-Dame-de-Grâce	127,53
10	Faubourg Saint-Laurent	127,22
11	Mercier-Est	123,78
12	Centre-Sud	122,62
13	Pointe-aux-Trembles	111,64
14	Anjou	104,69
15	Rivière-des-Prairies	100,68
16	Parc-Extension	90,44
17	Ville-Émard/Côte Saint-Paul	87,05
18	Peter McGill	85,80
19	Mercier-Ouest	81,56
20	Nord-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	80,85
21	LaSalle	71,35
22	Montréal-Nord	60,59
23	Villeray	53,51
24	Saint-Henri	51,41
25	Petite-Patrie	49,58
26	Saint-Michel	48,72
27	Côte-des-Neiges	46,14
28	Saint-Laurent	41,41
29	Bordeaux-Cartierville	39,59
30	Saint-Léonard	25,82

* Organismes communautaires « locaux » et « supra-locaux » seulement, soit ceux qui desservent seulement des résidents de proximité et/ou résidents de quartiers directement environnants.

Ces taux de financement sont présentés pour les 30 quartiers de la Ville de Montréal avec une Table de quartier, ce qui exclut Outremont et Vieux-Montréal.

Moyenne : 108,60 \$



5.3.A : Carte illustrant le financement de base octroyé par le PSOC en 2018-2019 aux organismes locaux et supralocaux, par personne à faible revenu [13], selon le quartier du siège social de l'organisme.

5.4 Survol du financement de Centraide par arrondissement

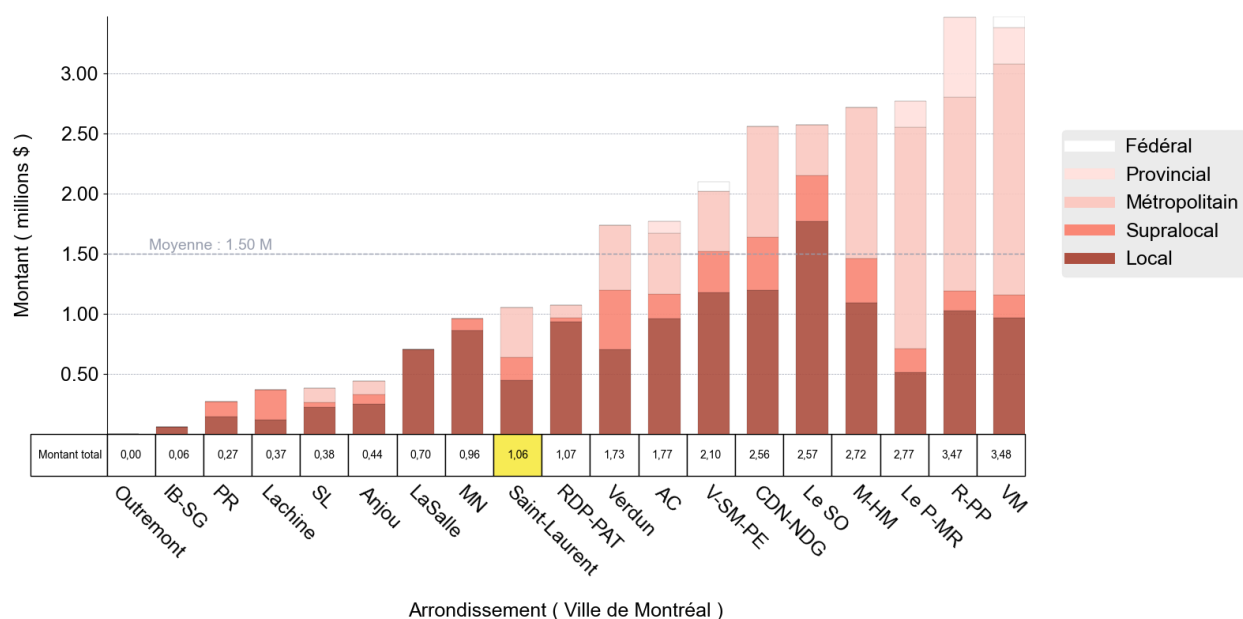
Le financement de base de Centraide du Grand Montréal (CGM) destiné à des organismes dans la ville de Montréal a totalisé près de 28,5 M de dollars pendant l'exercice de 2018-2019, ce qui représente le quart du financement octroyé par le PSOC. Tandis que la majorité du financement du PSOC a été distribuée à des organismes « métropolitains » (54 %), la majorité du financement de CGM a été pour sa part octroyée aux organismes locaux et supralocaux (58,85 %).

Pour cette même année d'exercice, ce sont six organismes communautaires qui ont été financés par CGM dans Saint-Laurent pour un total d'environ 1,05 M. En effet, les arrondissements les moins financés par le PSOC (Saint-Laurent, Saint-Léonard, LaSalle et Montréal-Nord) reçoivent tous une part plus importante de CGM pour leur financement à la mission (entre 35 et 38 % de la somme totale de CGM et du PSOC), que le reste des arrondissements (entre 15 et 25 % du CGM). En d'autres termes, le financement de CGM pourrait occuper une place plus importante dans les milieux communautaires les moins financés globalement.

5.4.A

Financement de la mission globale par CGM (2018-2019)

Montant total par arrondissement selon le rayonnement de l'organisme financé



Données:
SACAS (2020);
CGM (2019);
211 Grand Montréal

Infographie:
Emory Shaw (12/2020), pour le COSSL

[...]
Métropolitain : qui dessert la région de Montréal
Supralocal : qui dessert son arrondissement et environs
Local : qui dessert son arrondissement

Le graphique ci-dessus illustre le financement de base total qu'a octroyé CGM aux organismes communautaires pour l'exercice de 2018-2019, selon l'arrondissement du siège social de l'organisme et selon l'échelle géographique du territoire desservi par l'organisme.

On peut y observer les éléments suivants :

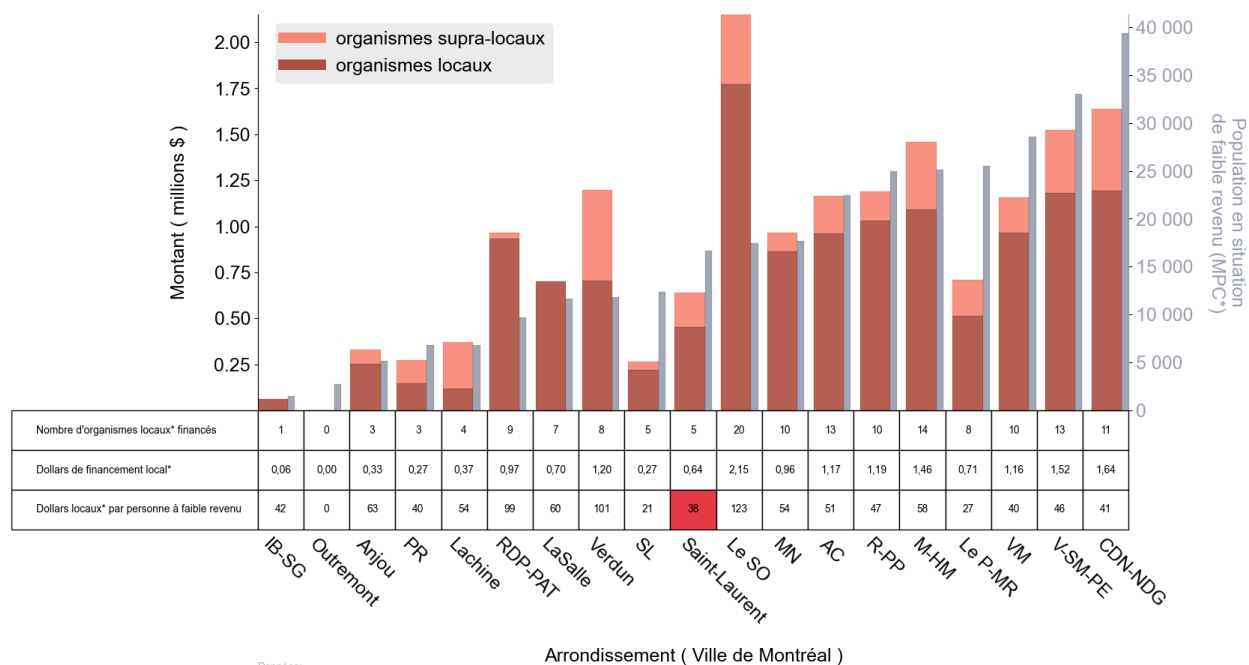
- Tout d'abord, et tout comme pour le financement du PSOC, on constate qu'il existe une division claire entre les arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal, où se situent des milieux communautaires nettement mieux financés et presque tous en haut de la moyenne, et les anciennes villes liées qui se sont fusionnées à Montréal depuis 2001 (à l'exception de Verdun), où se situent des milieux communautaires dont le financement de base est en bas de la moyenne (le seul arrondissement de l'ancienne Ville de Montréal qui reçoit moins que la moyenne est RDP-PAT). Cette division entre arrondissements pourrait se caractériser aussi de façon géographique, avec les milieux communautaires plus centraux figurant parmi les secteurs les mieux financés, et ceux plus en périphérie regroupant les milieux communautaires les moins financés.
- On remarque par ailleurs que de façon générale les organismes situés sur les territoires qui reçoivent les plus hauts financements du PSOC reçoivent également les sommes les plus élevées de CGM.
- Enfin, il semble que les financements envers les organismes métropolitains sont eux aussi dirigés vers ces mêmes territoires soit Le P-MR, Ville-Marie, ou encore R-PP. Notons qu'une importante majorité du financement octroyé aux organismes dans le P-MR est distribuée à des organismes métropolitains, tandis qu'une majorité presque aussi importante est distribuée à des organismes exclusivement locaux dans le Sud-Ouest.

Ce graphique ne prend cependant pas en considération la demande pour des services communautaires. Or ces données pourraient varier selon les territoires et avoir une influence sur la répartition des fonds par les bailleurs. Afin d'inclure cette variable dans nos analyses et ainsi d'estimer la demande potentielle pour des services communautaires au sein d'une population, nous avons choisi d'employer des mesures de faible revenu comme indicateur supplémentaire.

5.4.B

Financement de la mission globale par CGM (2018-2019)

Montants locaux & la population à faible revenu, par arrondissement



Données:
SACAIS (2020);
CGM (2019);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)

Infographie:
Emory Shaw (12/2020), pour le COSSL

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.
** Selon la mesure du panier de consommation, 2016

Local : qui dessert des résidents de son arrondissement.
Supralocal : qui dessert des résidents de son arrondissement
et un ou plus des arrondissements environnants.

Le graphique ci-dessus illustre le financement de base total octroyé par le CGM aux organismes communautaires locaux et supralocaux uniquement, et compare ces financements avec la population en situation de faible revenu (selon la mesure du panier de consommation), pour chaque arrondissement montréalais.

On y constate qu'après le P-MR, ce sont les territoires de Saint-Léonard, suivi de Saint-Laurent, qui ont les services communautaires exclusivement locaux et supralocaux les moins financés par le CGM, si l'on considère leurs populations à faible revenu selon la mesure du panier de consommation [12]. D'autres endroits, comme Le Sud-Ouest et Verdun, semblent très favorisés par ce bailleur de fonds. Quoique les écarts sont moins importants que pour le PSOC, le financement des services locaux de Saint-Laurent aurait besoin d'une augmentation de 47% pour rejoindre la moyenne pour le CGM.

5.5 Synthèse

Les données présentées dans les sections précédentes ont mis en lumière une disparité dans l'octroi du financement de base des organismes communautaires de Montréal selon leur arrondissement, et ce pour les deux bailleurs de fonds les plus importants du milieu, à savoir le PSOC et CGM. L'analyse supplémentaire des financements du PSOC tenant compte du quartier est venue ajouter plus de nuances et précisions aux informations des analyses par arrondissement, confirmant que les financements octroyés par le PSOC ne sont pas proportionnels aux taux de personnes vivant avec un faible revenu. Au contraire, il est apparu que nombreux territoires ayant une forte concentration de personnes vivant avec un faible revenu figuraient parmi les quartiers dont les organismes étaient les moins financés à la mission : c'est le cas notamment pour Saint-Laurent.

Par rapport à sa population en situation de faible revenu, Saint-Laurent est l'arrondissement, après Outremont et Saint-Léonard, où l'action communautaire locale est la moins financée par le PSOC parmi les 19 arrondissements de Montréal.

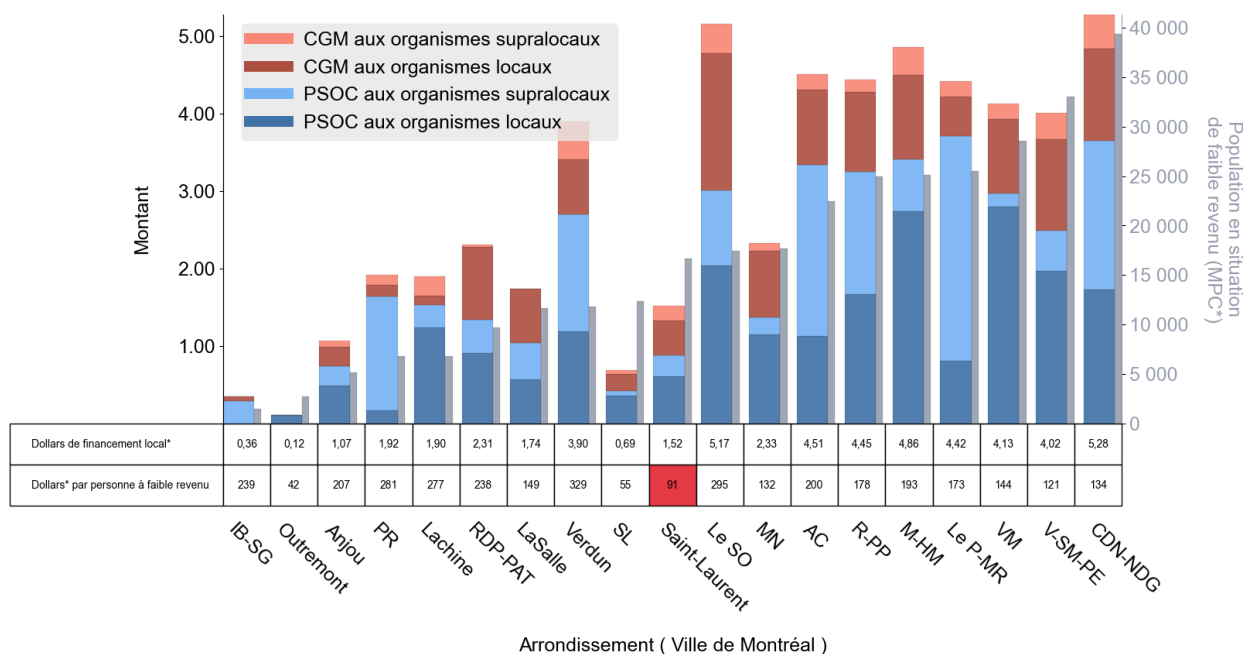
En tant que quartier, le territoire du COSSL se classe juste après Saint-Léonard et Bordeaux-Cartierville par rapport à sa population à faible revenu, parmi les 30 quartiers représentés par une table de quartier.

La partie qui suit propose une synthèse des analyses précédentes en illustrant la combinaison des sommes des financements du PSOC et de CGM par arrondissement. La combinaison des sommes de financement de base des deux bailleurs de fonds les plus importants du milieu communautaire montréalais fournit un panorama approfondi du soutien financier de l'action communautaire à travers la ville et de la répartition de la majorité du financement de base disponible pour les organismes montréalais.

5.5.A

Financement de la mission globale par le PSOC et par CGM (2018-2019)

Montants locaux & la population à faible revenu, par arrondissement



Données:
SACAS (2020);
CGM (2019);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)

Infographie:
Emory Shaw (2020), pour le COSSL

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.

** Selon la mesure du panier de consommation, 2016

Local : qui dessert des résidents de son arrondissement.
Supralocal : qui dessert des résidents de son arrondissement
et un ou plus des arrondissements environnants.

Le graphique ci-dessus illustre le financement de base total de CGM et du PSOC envers les organismes communautaires pour l'exercice de 2018-2019, selon l'arrondissement du siège social de l'organisme et selon l'échelle géographique du territoire desservi par l'organisme (local ou supralocal). La lecture de ce graphique permet de mettre en lumière les éléments suivants :

- Plusieurs des arrondissements du Grand Sud-Ouest – composé de Verdun, le Sud-Ouest, Lachine et Lasalle – semblent héberger des milieux communautaires relativement bien soutenus par le PSOC et par CGM.
- À part Saint-Léonard et Montréal-Nord, les actions communautaires locales situées dans les arrondissements de l'Est de l'Île de Montréal semblent également être relativement bien financées.
- Considérant leurs populations défavorisées, les territoires de Saint-Léonard et de Saint-Laurent auraient de loin les services communautaires locaux les moins bien soutenus par ces deux bailleurs de fonds.

Ce graphique ne prend pas en compte le financement attribué aux organismes considérés comme « métropolitains ». Compte tenu du constat que les organismes métropolitains desserviraient des populations de proximité en majorité (voir la section [4.3.2](#)), il faut noter que les arrondissements avec les milieux d'action communautaire locale les mieux financés hébergent également plus d'organismes métropolitains financés (voir les sections [5.2.1](#) et [5.4](#)). Cela aurait comme effet d'amplifier les iniquités constatées dans le graphique ci-dessus.

6 Analyses sectorielles sur le financement de base

Plusieurs analyses par secteur communautaire ont été mandatées par les partenaires de l'étude. Comme dans les sections précédentes, ces analyses ont porté sur le financement communautaire de base dans le territoire de Saint-Laurent dans une perspective comparative entre communautés montréalaises. Cette fois-ci, le même cadre d'analyse est avancé pour une série de recherches individuelles réalisées pour des secteurs communautaires spécifiques. Les secteurs de priorité ont été les suivants :

- L'aide alimentaire
- Le maintien à domicile
- Les services pour jeunes
- Les services pour familles

Rappelons que le PSOC emploie 26 catégories pour les organismes communautaires admis au programme (voir la section [3.2.3](#) pour explications). Les analyses suivantes ont eu recours à ces catégories, ainsi qu'à celles beaucoup plus nombreuses et détaillées de 211 Grand Montréal.

6.1 Le secteur de l'aide alimentaire

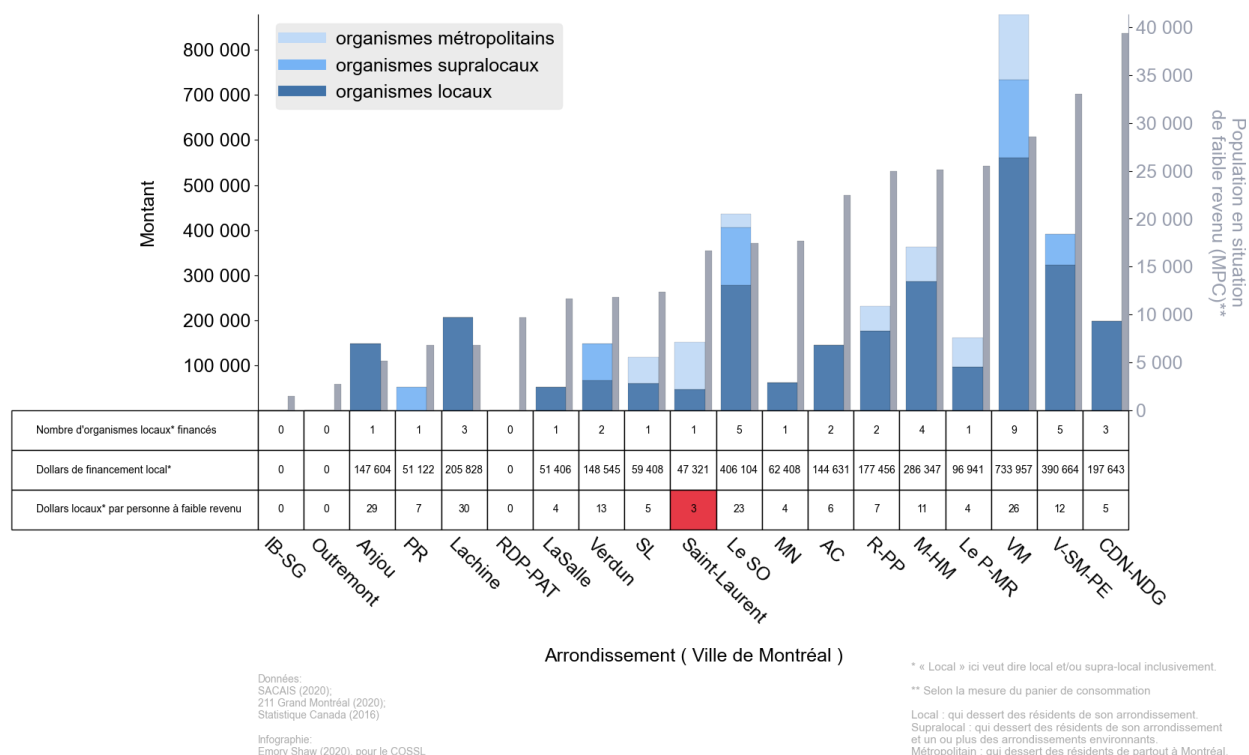
La classification du PSOC pour les organismes offrant de l'aide alimentaire est nommée « personnes démunies » (« Aide alimentaire et personnes démunies ») [18, p. 25]. La sélection d'organismes selon leur affiliation à un mot-clé lié à l'aide alimentaire du 211 Grand Montréal semble quant à elle être plus élargie, étant donné que celle-ci inclut tous les organismes qui ont une partie de leurs services communautaires liée à l'aide alimentaire, sans nécessairement recevoir du financement du PSOC dans leur catégorie de financement « personnes démunies ». En ce sens, la catégorisation du 211 permet de prendre en considération des organismes qui ont probablement une mission autre que l'aide alimentaire, mais qui ont tout de même des activités liées à l'aide alimentaire.

La sélection des organismes selon leur lien à la catégorie de financement « personnes démunies » du PSOC est toutefois utile, car elle utilise une typologie similaire à celle du MSSS. En regardant

la répartition du financement à la mission globale du PSOC, selon la catégorie de personnes démunies, on constate les éléments suivants :

6.1.A

Financement de la mission globale par le PSOC (2018-2019)
Montant total destiné aux organismes dans la catégorie « personnes démunies »



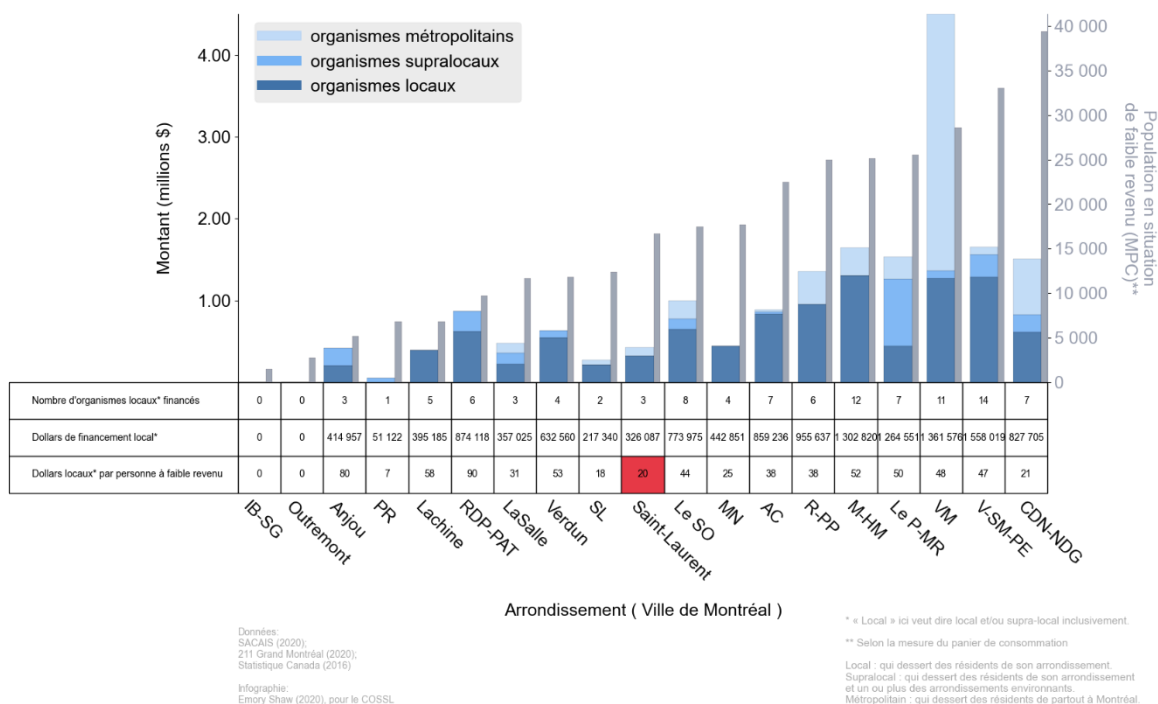
On remarque tout d'abord que le soutien du PSOC envers les organismes dans la catégorie « personnes démunies » est assez hétérogène entre les arrondissements. À trois dollars de soutien local par personne à faible revenu, le milieu de Saint-Laurent se démarque, puisqu'il apparaît que l'arrondissement reçoit le moins de fonds parmi les arrondissements qui en reçoivent (trois arrondissements n'ont pas d'organismes financés dans cette catégorie). Seulement un organisme laurentien local est financé dans cette catégorie du PSOC.

L'autre organisme financé de l'arrondissement étant Moisson Montréal, un organisme métropolitain dont le siège social se trouve à Saint-Laurent. Celui-ci n'a pas été inclus dans le calcul de la répartition du financement en dollars par personne à faible revenu puisque cela aurait faussé les résultats (les organismes métropolitains ne sont pas pris en compte pour le calcul de cette catégorie pour tous les arrondissements). On remarque également un investissement majeur à Ville-Marie, qui se démarque probablement par ses services en itinérance. Selon ce découpage, le financement envers les organismes laurentiens nécessiterait d'être quadruplé pour rejoindre la moyenne dans la catégorie « personnes démunies » du PSOC.

6.1.B

Financement de la mission globale par le PSOC (2018-2019)

Montant total destiné aux organismes qui oeuvrent en aide alimentaire, selon 211 Grand Montréal



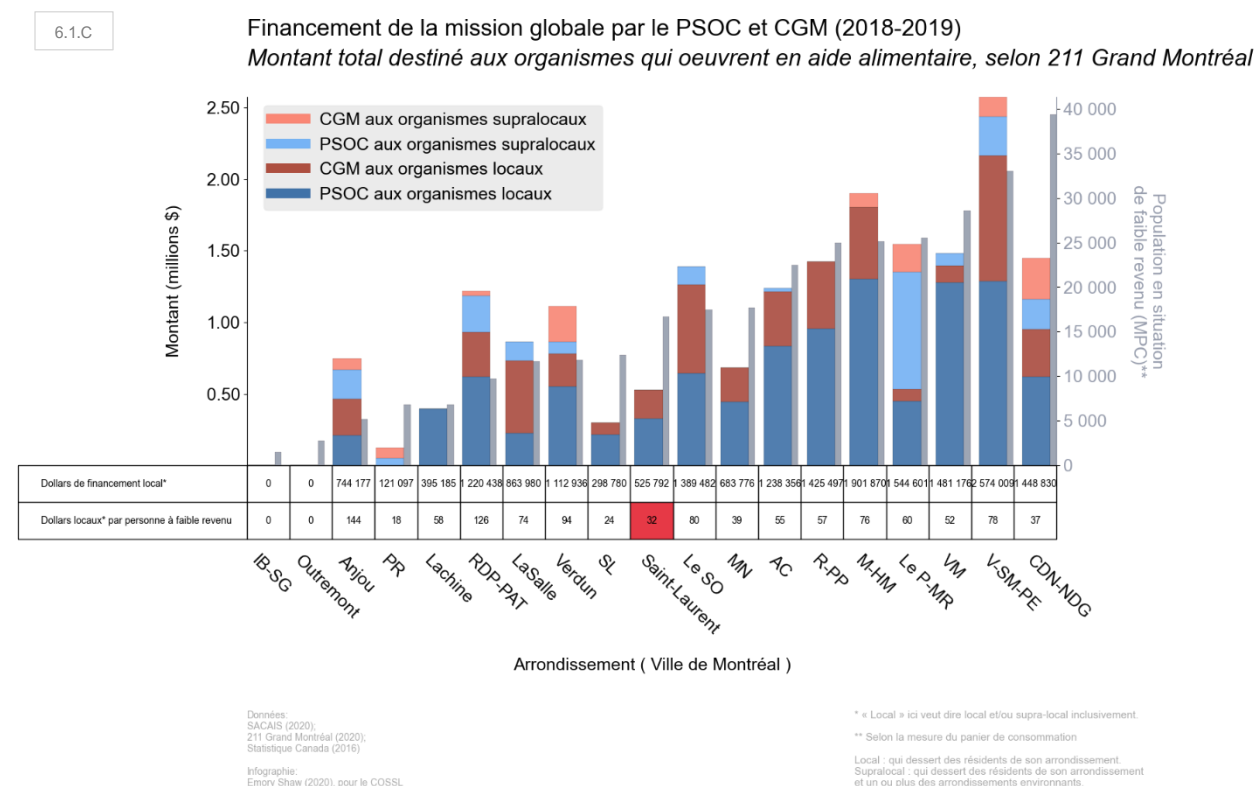
Afin d'identifier les organismes œuvrant en aide alimentaire, les mots-clés descriptifs du 211 Grand Montréal ont également été mobilisés (voir la section 3.2.3). Les mots-clés qui ont été utilisés sont les suivants (un organisme ayant un ou plus des mots-clés suivants tomberait alors dans la sélection) :

- Aide alimentaire
- Aide alimentaire dans les écoles
- Aide alimentaire pour femmes enceintes et enfants
- Coordination de l'aide alimentaire
- Jardins et marchés communautaires
- Repas gratuits ou à bas prix
- Repas préparés et popotes roulantes

Notons que les organismes offrant uniquement des services de « cuisines collectives » ont été exclus de cette analyse. En effet, le fait d'offrir uniquement ce genre de service a été jugé trop peu significatif en tant que contribution à l'aide alimentaire d'une localité. À titre d'exemple, l'organisme laurentien le CARI St-Laurent, qui reçoit un financement de base par CGM, offrirait des activités de cuisines collectives, cependant, étant donné qu'il n'offre pas d'autres services dans ce domaine, il n'a pas été inclus dans la présente analyse.

L'analyse de la répartition du financement du PSOC selon la catégorisation du 211 (voir le graphique précédent) confirme les observations réalisées avec les catégories du PSOC, à savoir que les organismes en aide alimentaire de l'arrondissement Saint-Laurent sont peu financés à la mission de base par le PSOC. On recense néanmoins deux organismes locaux de plus à Saint-Laurent, et que le montant en dollars investis par personne à faible revenu est plus élevé pour les organismes de l'arrondissement en utilisant la catégorisation du 211 (20 \$ par personne à faible revenu). On remarque cependant que l'arrondissement conserve son rang d'arrondissement recevant le moins de sommes pour ses résidents, juste après les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro et Saint-Léonard. D'autres arrondissements se démarquent aussi : Ville-Marie, pour l'importance du financement envers ses organismes métropolitains (encore cette fois-ci, souvent en lien avec l'itinérance), et Le P-MR et CDN-NDG, pour l'importance des investissements envers des actions d'aide alimentaire supralocales et métropolitaines respectivement.

Toujours selon les mots-clés de 211, le graphique synthèse ci-bas illustre le financement de base total de CGM et du PSOC envers seulement les organismes communautaires locaux et supralocaux d'aide alimentaire pour l'exercice de 2018-2019, selon l'arrondissement du siège social de l'organisme et selon l'échelle géographique du territoire desservi par l'organisme. En effet, l'action locale ou supralocale en aide alimentaire semble plus importante que des services à plus grande échelle : près des trois quarts (74 %), du financement provenant du PSOC et de CGM aurait ainsi été octroyé à des organismes locaux ou supralocaux en aide alimentaire pour l'exercice de 2018-2019.



Dans le graphique précédent, on y observe les éléments suivants :

- La majorité du financement de base en aide alimentaire à travers les arrondissements est bien évidemment destinée à des organismes qui desservent des résidents de proximité (leur arrondissement) seulement. Cependant, Le P-MR semblerait jouer un rôle plus central dans l'écosystème de l'aide alimentaire du centre de l'île, car beaucoup de financement envers des organismes supralocaux y est situé.

Pour les arrondissements qui reçoivent de l'argent en aide alimentaire, Saint-Laurent, avec Pierrefonds-Roxboro et Saint-Léonard, est l'un des territoires où l'aide alimentaire serait la moins financée par ces deux bailleurs de fonds majeurs, compte tenu de sa population défavorisée.

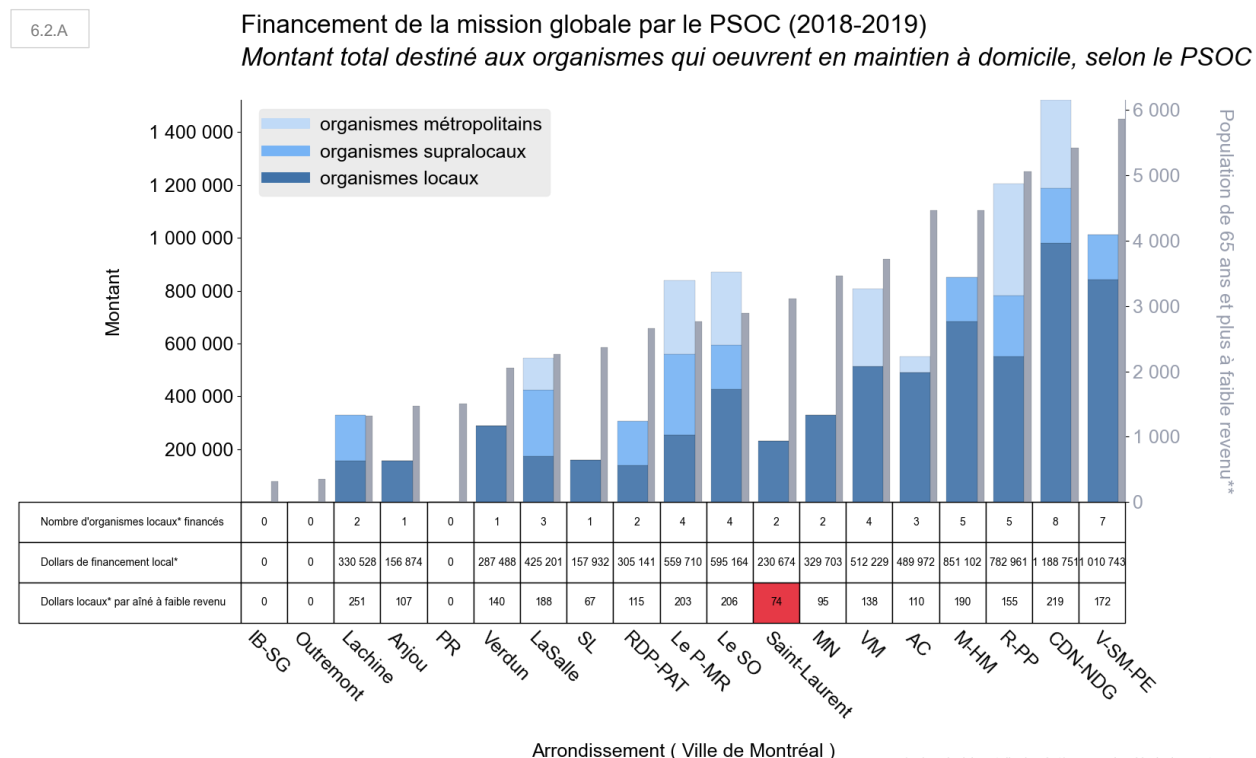
- Dans Ahuntsic-Cartierville, soit le seul autre arrondissement montréalais qui avoisine le centre populationnel de Saint-Laurent, il existe peu de soutien financier de base pour des actions supralocales en aide alimentaire (c'est-à-dire auprès d'actions qui pourraient soutenir des populations dans des territoires avoisinants). Comme dans bien d'autres arrondissements, la majorité du financement est destiné aux organismes qui desservent souvent leur propre territoire uniquement. Pierrefonds-Roxboro, qui avoisine Saint-Laurent au nord, reçoit encore moins de soutien que Saint-Laurent. Cela n'est pas bon signe pour l'aide alimentaire dans les alentours de Saint-Laurent.
- Il existe cependant des initiatives d'aide alimentaire non financées par ces bailleurs de fonds dans Saint-Laurent. C'est le cas pour l'Oasis Saint-Laurent, une banque de dépannage alimentaire gratuite qui a reçu 9 484 visites en 2019-2020. L'organisme, qui a répondu au sondage de la présente étude, ne reçoit aucun financement de base : il s'autofinance annuellement en majorité par des collectes de fonds et des subventions provenant des églises. Depuis la crise sanitaire COVID-19, l'organisme a constaté une augmentation de 40% de visites et une baisse de 15 % de son financement, en raison de la fermeture des églises.
- Parmi les organismes locaux financés par le PSOC et/ou CGM, on recense : le COCLA, le Centre d'Action bénévole communautaire et le Centre communautaire Bon Courage de Place Benoît.

Le financement du secteur de l'aide alimentaire local dans Saint-Laurent aurait besoin d'une augmentation de plus de 80 % comparé à son niveau de 2018-2019 afin de rejoindre la moyenne (ou la médiane) des arrondissements.

En somme, le secteur de l'aide alimentaire semble être très axé sur l'action de proximité (il y a relativement peu d'organismes supralocaux dans ce secteur communautaire qui ont leur mission financée en comparaison avec le reste du milieu communautaire montréalais). Ceci dit, pour certains territoires, il faut prendre en considération la présence de certains organismes « métropolitains » en aide alimentaire pour contextualiser toute estimation d'offre dans un tel territoire. Dans d'autres cas (ex. : Saint-Laurent), il faut noter l'impact probablement absent d'un tel organisme sur le territoire. Selon l'approche utilisée pour cette étude et présentée dans le graphique précédent selon les définitions de 211 et où seulement les organismes locaux et supralocaux sont comptés, le financement du secteur de l'aide alimentaire local dans Saint-Laurent aurait besoin d'une augmentation de plus de 80 % comparé à son niveau de 2018-2019 afin de rejoindre la moyenne (ou la médiane) des arrondissements.

6.2 Le maintien à domicile

La catégorie « maintien à domicile » est répertoriée à la fois par le PSOC et par le 211. Bien que ces catégories recensent un nombre similaire d'organismes, ils ne sont pas nécessairement les mêmes. Pour cette raison, les tableaux qui suivent proposent de lire la répartition du financement pour les organismes de maintien à domicile d'abord selon la classification du PSOC (voir tableau 6.2.A) et ensuite selon la classification du 211 (6.2.B).



Données:
SACAIS (2020);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)
Infographie:
Emory Shaw (2020), pour le COSSL

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.

** Selon la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Api)

Local : qui dessert des résidents de son arrondissement.
Supralocal : qui dessert des résidents de son arrondissement
et un ou plus des arrondissements environnants.
Métropolitain : qui dessert des résidents de partout à Montréal.

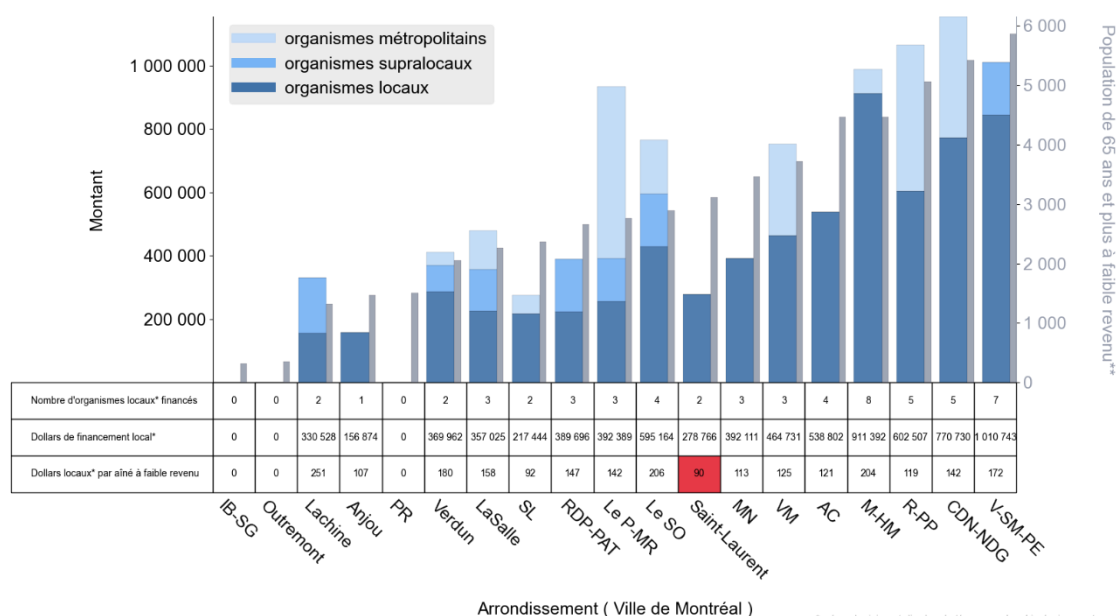
À la lecture du tableau précédent, on constate que seuls deux des organismes répertoriés par le PSOC dans la catégorie « maintien à domicile » reçoivent un financement à la mission. Ainsi, Saint-Laurent apparaît pour cette catégorie parmi les territoires dont les organismes sont les moins financés à la mission. Ce sous-financement est d'autant plus visible lorsqu'on observe la répartition du financement en dollars par aîné à faible revenu, les aînés étant les clientèles cibles des services de maintien à domicile. Saint-Laurent arrive ici encore en tête de liste des territoires les moins financés, puisque c'est 74 \$ qui est investi pour chaque aîné à faible revenu sur le territoire laurentien, contre entre 190 et 219 \$ pour les aînés résidants dans l'arrondissement de M-HM, V-SM-PE et CDN-NDG, par exemple. Dans ce cas, le financement des services en maintien à domicile de Saint-Laurent nécessiterait une augmentation de 73 % pour rejoindre la moyenne.

Le tableau ci-bas indique la répartition du financement de la mission globale du PSOC, mais cette fois-ci selon la classification des organismes en maintien à domicile du 211. À la lecture du tableau, on constate qu'ici aussi, seuls deux organismes de l'arrondissement de Saint-Laurent semblent recevoir un financement à la mission pour ce secteur. Cependant, ces organismes ne sont pas tous les mêmes que ceux captés par la typologie du PSOC.

6.2.B

Financement de la mission globale par le PSOC (2018-2019)

Montant total destiné aux organismes qui oeuvrent en maintien à domicile, selon 211 Grand Montréal



Données:
SACAS (2020);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)
Infographie:
Emory Shaw (2020), pour le COSSL

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.
** Selon la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apt)
Local : qui dessert des résidents de son arrondissement.
Supralocal : qui dessert des résidents de son arrondissement
et un ou plus des arrondissements environnants.
Métropolitain : qui dessert des résidents de partout à Montréal.

Selon le découpage de 211, l'arrondissement reçoit des sommes bien inférieures à celles reçues par les autres arrondissements – voir le plus bas de la ville, parmi les territoires financés – pour le soutien à ses aînés. On peut également observer que là où se trouvent des milieux de services

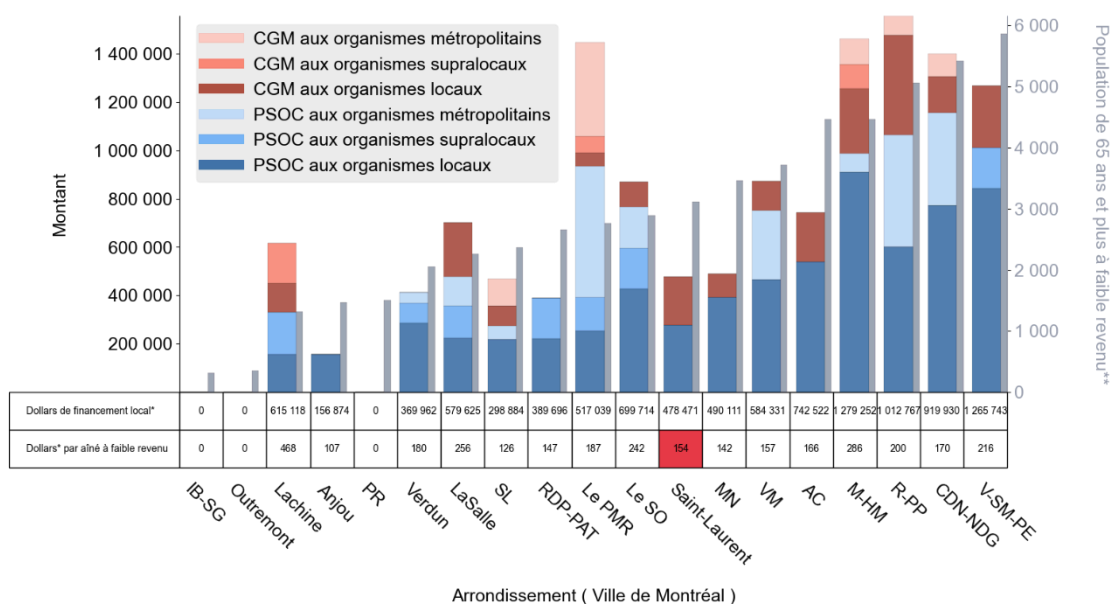
locaux bien financés se trouvent également des organismes métropolitains financés par le PSOC : C'est le cas surtout pour Le P-MR et R-PP, mais aussi pour VM et CDN-NDG. Ces territoires pourraient occuper un rôle central dans les services pour aînés ailleurs à Montréal. Enfin, si on combine l'analyse précédente avec celle-ci, on constate un total de 3 organismes locaux financés par le PSOC à Saint-Laurent pour un total de 96 \$ par aîné à faible revenu, soit presque 50% en dessous de la moyenne.

Si l'on inclut maintenant CGM dans l'analyse du financement à la mission pour les organismes en maintien à domicile selon 211 (voir le graphique ci-dessous), on peut voir que l'apport de ce bailleur de fonds améliore la situation de Saint-Laurent considérablement, mais l'arrondissement figure encore en dessous de la moyenne pour ses organismes œuvrant dans le maintien à domicile. On observe que les écarts d'investissement entre arrondissements sont moins marqués que dans d'autres secteurs de cette étude, mais qu'il y a un manque d'investissement bien évident à travers les arrondissements du nord de l'île : la pauvreté étant non seulement plus présente dans ces territoires, ces anciennes banlieues et villes liées de Montréal accueillent des populations vieillissantes importantes. Ainsi, Saint-Laurent est en dessous de la moyenne de 168 \$ avec 154 \$ d'investissement local par aîné à faible revenu. Tous les arrondissements dans le nord de la ville, notamment Montréal-Nord, Saint-Léonard, Pierrefonds-Roxboro et Anjou, se trouvent en dessous de cette moyenne avec Saint-Laurent pour le financement de services locaux en maintien à domicile.

6.2.C

Financement de la mission globale par le PSOC et par CGM (2018-2019)

Montant total destiné aux organismes qui oeuvrent en maintien à domicile, selon 211 Grand Montréal



Données:
SAGAS (2020);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)

Infographie:
Emory Shaw (2020), pour le COSSL

* Dollars (\$) de financement envers les organismes locaux et supra-locaux

** Selon la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI)

Supralocal : financement de base aux organismes communautaires qui desservent leur arrondissement et un ou plus des arrondissements environnants.

Local : financement de base aux organismes communautaires qui desservent leur arrondissement seulement.

6.3 Les services auprès des jeunes

Selon le dernier recensement de 2016, Saint-Laurent comptait 25 360 personnes âgées de moins de 20 ans. Après CDN-NDG, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et Ahuntsic-Cartierville, c’est une des plus grandes populations de jeunes de Montréal. Parmi ceux-ci, Saint-Laurent comptait 5 890 personnes âgées de 0 à 17 ans en situation de faible revenu, ce qui représente 15% de plus qu’à Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et 4% de moins qu’à Montréal-Nord. Ainsi, en termes absolus, la population de jeunes défavorisés à Saint-Laurent est très importante, surtout en comparaison avec la taille de sa population totale, qui se rapproche de la moyenne des arrondissements. Cette population de mineurs dans des ménages en situation de faible revenu équivaut à environ 6 % de la population laurentienne au total : après Villeray-Saint-Michel-Parc extension, et Montréal-Nord, c’est la proportion la plus élevée de Montréal pour un arrondissement. Bref, la population est non seulement importante, mais occupe une part importante de la population laurentienne, ce qui rend évidente l’importance des enjeux de jeunesse pour son milieu communautaire. L’investissement dans du soutien communautaire aux jeunes défavorisés est un vecteur signifiant du développement social.

Pour mieux comprendre le soutien envers les services communautaires jeunesse, des mots-clés ont été utilisés comme dans les autres analyses sectorielles. Parmi les catégories de financement du PSOC, deux catégories jugées comme reliées aux services communautaires pour jeunes ont été sélectionnées : « Maisons de jeunes » et « Autres ressources jeunesse ». Ces catégories ont été combinées afin de permettre une analyse plus globale des services communautaires envers les jeunes telle que considérée dans l’optique du PSOC.

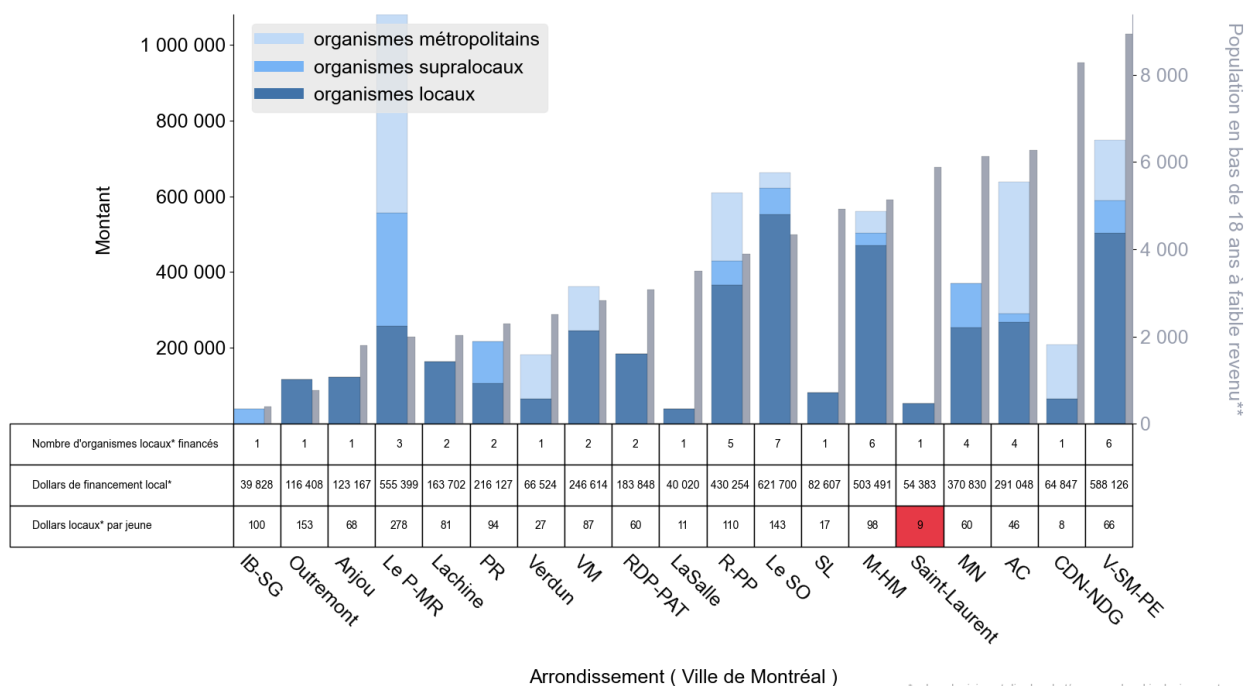
Selon le PSOC, il y avait 30 maisons de jeunes financées à la mission à Montréal, dont aucune dans Saint-Laurent. Le seul autre arrondissement sans maison de jeunes étant L’Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Une troisième catégorie – « Maisons d’hébergement communautaire jeunesse » – a été considérée, mais une comparaison de celle-ci avec les catégories 211 a démontré une correspondance exacte avec « Hébergement de transition », « Unités mobiles et travail de rue » et/ou « Centres de jour et de soir ». Il est important de noter qu’un de ces organismes est situé dans Saint-Laurent : Ressources Jeunesse Saint-Laurent, qui serait le seul centre d’hébergement du Nord de l’Île de Montréal. L’organisme dessert principalement des jeunes en transition provenant de l’extérieur du territoire de Saint-Laurent. Il est classifié en tant qu’organisme « métropolitain » selon le 211, ce qui a d’ailleurs été confirmé grâce aux résultats du sondage (voir la section [4.3.1](#)). Selon 211, les organismes comme celui-ci œuvrent tous à l’échelle métropolitaine et desservent généralement des jeunes sans adresse fixe, donc leur financement est difficile à mettre en lien avec des statistiques populationnelles par arrondissement. Ainsi, il a été décidé de ne pas inclure cette catégorie dans l’analyse panmontréalaise sur les services auprès des jeunes.

En combinant les 2 catégories du PSOC qui ont été déterminées comme reliées à la jeunesse, on recense 73 organismes communautaires à Montréal : 54 % d'entre eux desserviraient des jeunes de moins de 18 ans, tandis que 21 % indiquent desservir des jeunes de moins de 25 ans (les autres n'indiquent pas d'âge exact). Deux mesures socioéconomiques ont alors été sélectionnées pour comparer le soutien envers ces organismes : la population à faible revenu de moins de 18 ans et la population totale de moins de 25 ans (cette tranche d'âge n'étant pas disponible pour les mesures de faible revenu).

6.3.A

Financement de la mission globale par le PSOC (2018-2019)
Montant total destiné aux organismes jeunesse, selon le PSOC



Données:
SACAS (2020);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)

Infographie:
Emory Shaw (2020), pour le COSSL

Arrondissement (Ville de Montréal)

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.
** Selon la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI)
Local : qui dessert des résidents de son arrondissement
Supra-local : qui dessert des résidents de son arrondissement
et un ou plus des arrondissements environnants.
Métropolitain : qui dessert des résidents de partout à Montréal.

Parmi les 73 organismes, seulement un d'entre eux était établi dans Saint-Laurent : le Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité, qui est classifié par le PSOC en tant que « Autres ressources jeunesse ». Or, on constate que malgré l'importance de la population jeune dans Saint-Laurent, le financement de base du PSOC aux organismes qui ont pour mission de fournir des espaces et des ressources pour les jeunes est le plus faible de Montréal (ces résultats sont très similaires quand le calcul est fait en fonction de la population de moins de 25 ans) :

En 2018-2019, Le PSOC a octroyé seulement 9,00 \$ par jeune à faible revenu aux services communautaires jeunesse dans Saint-Laurent, et ce, à un seul organisme qui dessert les jeunes qui résident à proximité. Avec CDN-NDG, c'est le taux le plus bas à Montréal.

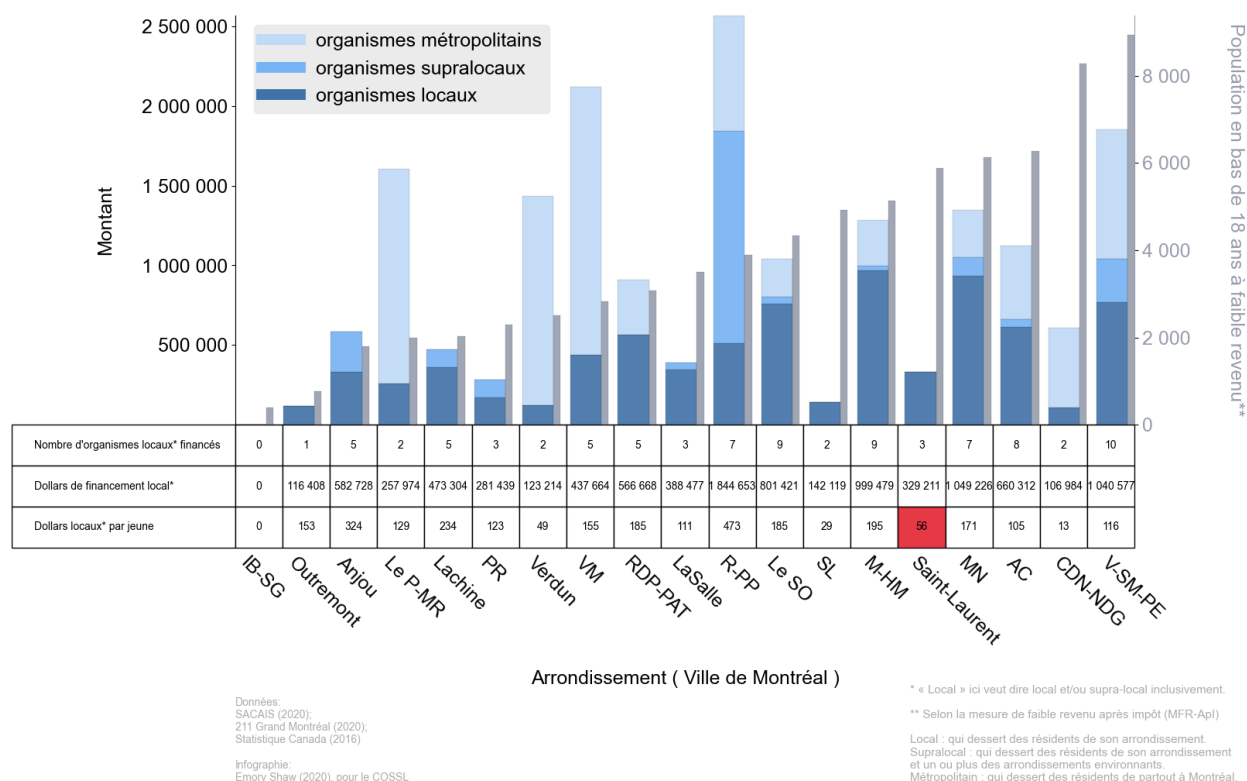
En élargissant l'analyse en se fiant aux mots-clés 211, on se permet potentiellement un portrait plus complet du soutien communautaire de base offert par le PSOC aux organismes jeunesse :

- Aide aux devoirs et tutorat
- Centres et soutien pour les jeunes
- Délinquance juvénile
- Emploi des jeunes
- Fournitures scolaires
- Halte-garderies et répit
- Hébergement et soutien pour jeunes
- Loisirs et camps
- Mentorat
- Persévérance scolaire
- Protection de l'enfance
- Soutien à l'emploi des jeunes

L'intégration de ces critères permet de mettre en lumière une sélection de 162 organismes financés par le PSOC, une sélection plus que deux fois plus large qu'avec les catégories du PSOC. À Saint-Laurent, on recense maintenant 3 organismes : au-delà du Centre l'Unité, il y a aussi le Centre communautaire Bon Courage et le Centre des femmes de Saint-Laurent.

6.3.B

Financement de la mission globale par le PSOC (2018-2019)
Montant total destiné aux organismes jeunesse, selon 211 Grand Montréal

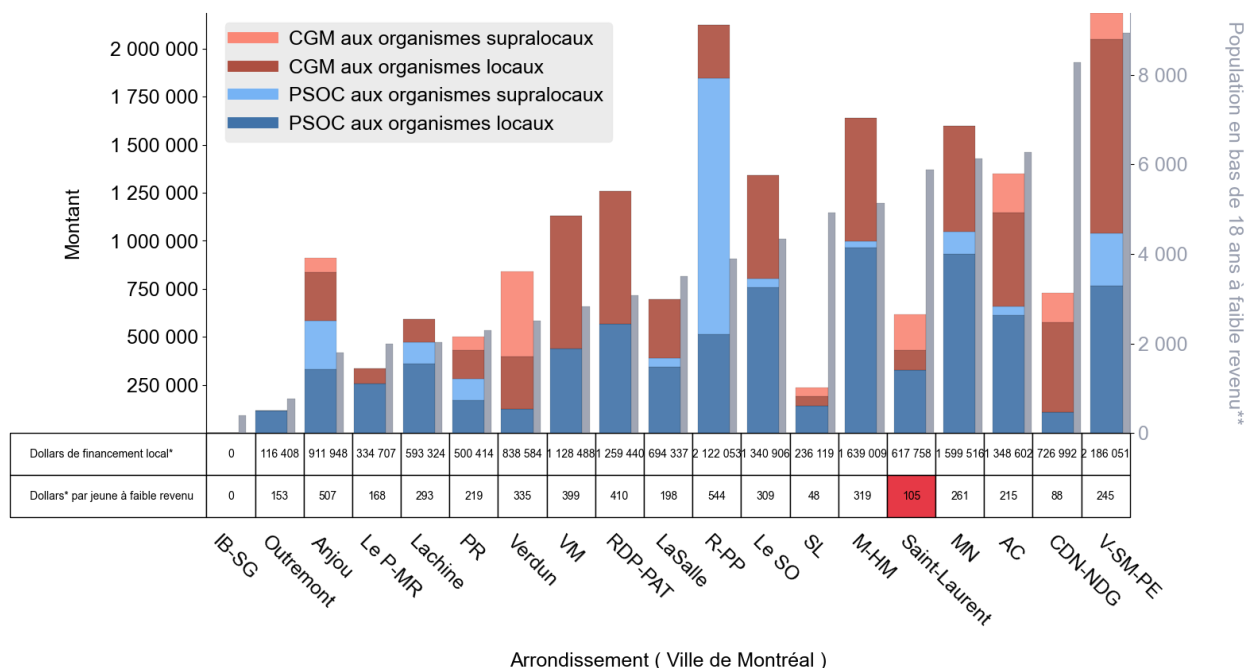


Selon cette sélection, l'infographie ci-haut suggère globalement le même constat : quoique les classements soient légèrement altérés (la situation relative apparaît améliorée pour LaSalle et légèrement empirée pour Verdun et pour Saint-Léonard), Saint-Laurent demeure, avec CDN-NDG et Saint-Léonard, toujours parmi les territoires où les services locaux reliés aux jeunes sont les moins financés en fonction de leurs populations respectives. Quoique Verdun affiche un taux inférieur à Saint-Laurent, il se démarque par un financement beaucoup plus important destiné à des organismes jeunesse « métropolitains ».

Enfin, l'intégration du financement de CGM permet de voir un portrait plus global du financement envers les organismes jeunesse. Bien que ce bailleur de fonds améliore de façon importante la situation de Verdun, CDN-NDG, Saint-Léonard et Saint-Laurent demeurent en fin de queue. Ce constat, nous permet de conclure qu'il existe une situation très désavantagée pour les secteurs communautaires jeunesse de Saint-Laurent. Pour rejoindre la moyenne des arrondissements, le financement global envers les organismes jeunesse de Saint-Laurent aurait besoin de plus que doubler (+ 142 %).

6.3.C

Financement de la mission globale par le PSOC et par CGM (2018-2019)
Montant total destiné aux organismes « jeunesse », selon 211 Grand Montréal



Données:
SACAS (2020);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)
Infographie:
Emory Shaw (2020), pour le COSSL

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.
** Selon la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI)
Local : qui dessert des résidents de son arrondissement.
Supralocal : qui dessert des résidents de son arrondissement
et un ou plus des arrondissements environnants.
Métropolitain : qui dessert des résidents de partout à Montréal.

6.4 Les services auprès des familles

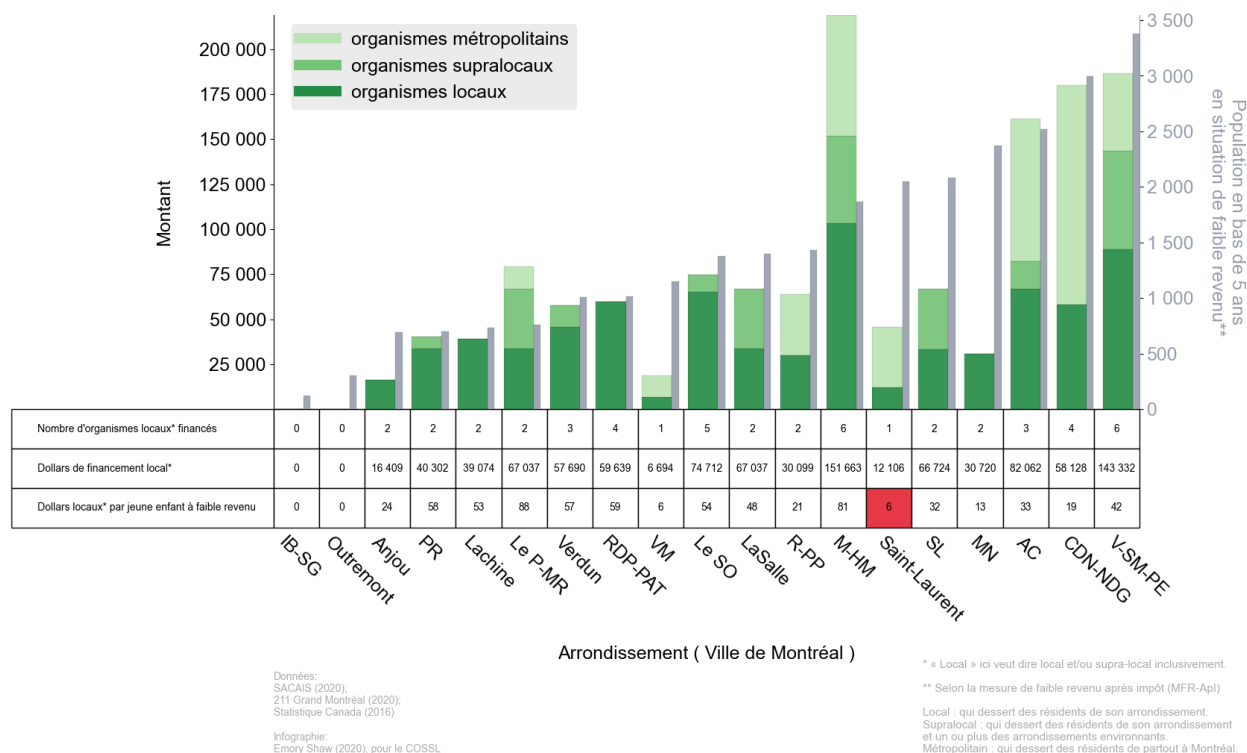
Le ministère de la Famille soutient deux types d'organismes communautaires : « les organismes communautaires Famille (OCF) et les organismes communautaires qui offrent des activités de halte-garderie communautaire (Haltes-garderies communautaires, HGC) » [19].

Les OCF se décrivent comme un « milieu de vie » et « un lieu de synergie communautaire » pour les familles [20] : ces organismes ont une mission liée au soutien des familles et seraient financés à la mission par le Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles. En 2018-2019, 57 organismes à Montréal recevaient du financement dans le cadre de ce programme pour un total de plus de 4 M\$.

Le ministère de la Famille a également recours à un deuxième programme de financement, celui-ci prenant la forme d'entente de service. Le Programme de soutien financier des activités de halte-garderie communautaires a pour but de financer toutes activités de halte-garderie, peu importe la mission de l'organisme qui les offre. En 2018-2019, 68 organismes recevaient du financement dans le cadre de cette entente de service pour un total d'environ 1,4 M\$.

6.4.A

Financement par entente de service du Ministère de la Famille (2018-2019)
Montant total destiné aux HGC, par arrondissement et selon le rayonnement territorial



Comme l'indique le tableau ci-haut, deux organismes ont été financés dans le cadre d'une entente de service d'halte-garderie communautaire dans Saint-Laurent en 2018-2019 : CARI St-Laurent (un organisme « métropolitain »), et le Centre des femmes de Saint-Laurent, qui a un mandat « local ».

Si l'on compte uniquement les organismes classifiés par le 211 comme étant « locaux » ou « supra-locaux » comme dans la plupart des analyses dans cette étude, on peut observer qu'à part les cas particuliers de Ville-Marie, Outremont et l'Île-Bizard, les services de halte-garderie dans Saint-Laurent seraient les moins financés à Montréal par l'entente de service du Ministère de la Famille.

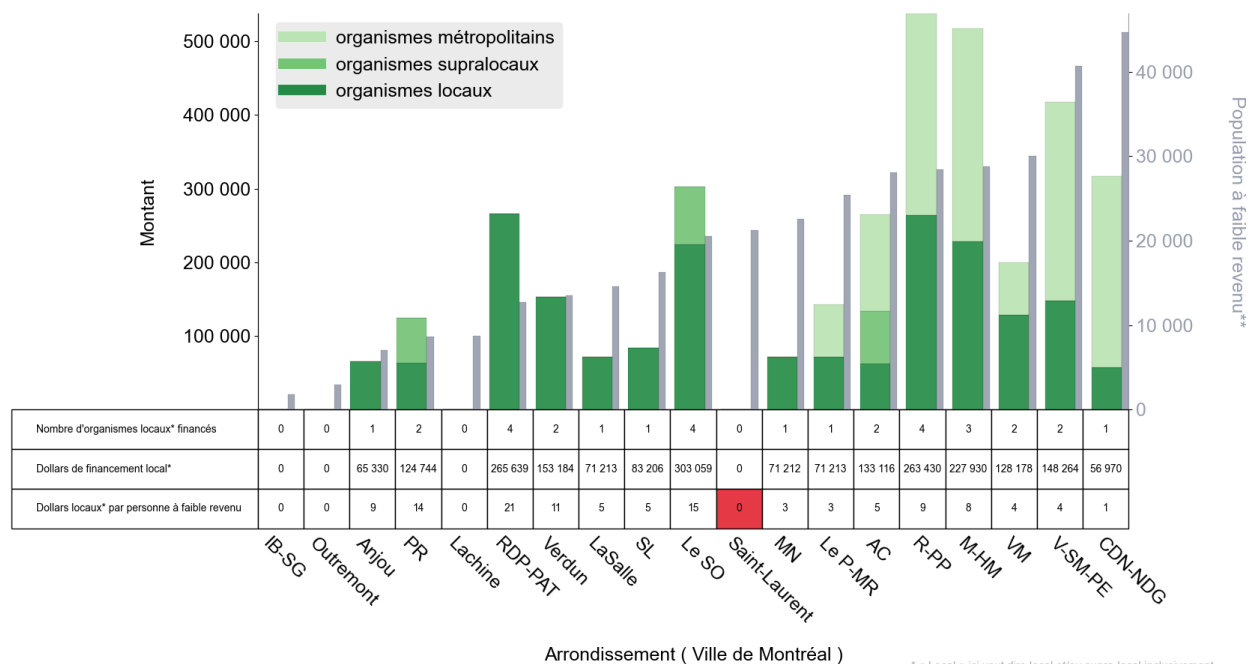
Si l'on enlève maintenant cette distinction géographique et qu'on inclut les services de halte-garderie de CARI St-Laurent, qui, selon notre sondage, offre environ 60% de l'ensemble de ses services aux résidents du quartier, le classement de Saint-Laurent dans cette optique s'améliore seulement en comparaison avec Montréal-Nord, mais demeure tout aussi défavorisé dans l'ensemble.

Pour rejoindre la moyenne, le financement par entente de service envers les HGC dans Saint-Laurent devrait plus que doubler, voire augmenter de 150% si l'on exclut les cas particuliers cités dernièrement.

Dans le volet « mission globale » du financement du Ministère de la Famille, on ne comptait aucun organisme dans Saint-Laurent. Avec Lachine et les cas particuliers (Outremont, Île-Bizard), Saint-Laurent se démarque ainsi très visiblement à l'échelle de Montréal.

6.4.B

Financement de la mission globale par le Ministère de la Famille (2018-2019)
Montant total destiné aux OCF, par arrondissement et selon le rayonnement territorial



Données:
SACAS (2020);
211 Grand Montréal (2020);
Statistique Canada (2016)

Infographie:
Emory Shaw (2020), pour le COSSL

* « Local » ici veut dire local et/ou supra-local inclusivement.

** Selon la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI)

Local : qui dessert des résidents de son arrondissement.
Supralocal : qui dessert des résidents de son arrondissement
et un ou plus des arrondissements environnants.
Métropolitain : qui dessert des résidents de partout à Montréal.

Les OCF se définissent en tant que milieux « de vie pour les familles », ce qui implique un « lieu » avec des « installations physiques » et des « activités spontanées » qui « ne se découpe pas en horaires fixes » [20]. Bien qu'il y ait des OCF dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville qui avoisine Saint-Laurent, il est difficile de supposer qu'ils soient aussi bénéfiques pour les résidents de Saint-Laurent que des services de proximité le seraient, étant donné les caractéristiques physiques et locales de ce type de service communautaire. Ce constat peut être effectué en observant le CARI St-Laurent, qui, en tant qu'organisme « métropolitain », reçoit la majorité de ses utilisateurs de Saint-Laurent. Cette observation, soutenue au cours de l'étude, rendrait les positions de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont – La Petite-Patrie, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et CDN-NDG encore plus avantageuses que ce qui est présenté dans le calcul ci-haut.

Par ailleurs, les changements qui ont eu lieu depuis 2019 ne semblent pas améliorer la situation des services familles de Saint-Laurent autant qu'ils le pourraient. Dans son rapport annuel de 2019-2020, le ministère de la Famille nous a rappelé qu'un octroi additionnel de 30 M\$ (+46 %) sur trois ans allait être alloué à partir de 2019-2020 aux 270 organismes financés au Québec

(autant qu'en 2018-2019), mais qu'il n'y avait aucune indication que cette augmentation allait intégrer de nouveaux organismes non financés [19, p. 15]. En novembre 2020, le ministère a annoncé de nouveau une injection additionnelle de 85 M\$ sur cinq ans [21]. Citant 280 organismes cette fois-ci. La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) a fait remarquer que cette bonification permettra « Le développement du réseau des OCF au Québec par l'ajout de deux nouveaux OCF par année. » [21].

En consultant la liste des organismes recevant une bonification de financement à partir de 2021, on peut noter l'ajout de la Maison des familles de Saint-Laurent depuis 2019. En effet, cet organisme a indiqué dans le sondage de cette présente recherche qu'il recevait du financement de base du ministère depuis 2019. Si l'on inclut la somme de financement de cet organisme laurentien dans le calcul présenté dans le graphique 6.4.B, on recense 1,59 \$ par personne à faible revenu, ce qui est toujours presque quatre fois inférieur à la moyenne de financement local des arrondissements.

En d'autres termes, depuis 2019, l'arrondissement de Saint-Laurent, conserve une position désavantagée dans son accès aux financements à la mission de base pour ses organismes famille, et ce, si on le compare aux autres arrondissements, y compris CDN-NDG.

À la date d'écriture de ce document, le MFA n'acceptait pas de nouvelles demandes de reconnaissance en tant qu'OCF [22].

7 Conclusions

La présente recherche avait pour objectif de mieux connaître la réalité du financement à la mission des organismes communautaires de l'arrondissement de Saint-Laurent. Afin de répondre à cette question, nous avons fait le choix d'analyser le déploiement du financement de base de la part des bailleurs de fonds les plus importants, soit le PSOC et CGM. Cette analyse du financement a par ailleurs été effectuée par la comparaison du financement obtenu par les organismes communautaires de l'arrondissement de Saint-Laurent à ceux des autres arrondissements et quartiers montréalais.

La recherche s'est divisée en deux étapes d'analyse. Une première étape qualitative a permis de sonder les différents organismes du territoire de Saint-Laurent. La contribution de ces derniers fut très riche et a exposé une importante détresse vis-à-vis du financement à la mission pour un nombre important d'entre eux. En effet, ces organismes connaissent une demande croissante en

termes de prestation de services par les populations du territoire et sont dans l'obligation de consacrer beaucoup de leurs ressources à la prestation de ces derniers. Cette situation, amplifiée par la pandémie de la COVID-19, place les organismes dans une importante précarité et dans l'incapacité d'une part d'assurer leurs services de manière optimale et d'autre part de maintenir une stabilité pour leur fonctionnement.

Une seconde étape de notre étude, plus quantitative, a consisté en l'analyse de la distribution des financements à la mission selon les différents bailleurs de fonds et les différentes échelles territoriales. Les analyses quantitatives se sont par la suite concentrées sur une comparaison selon le territoire et le niveau de faible revenu. Toutes les analyses conduites ont mis en lumière une disparité dans l'octroi du financement de base des organismes communautaires de la métropole selon leur territoire, et ce pour les deux bailleurs de fonds les plus importants du milieu, à savoir le PSOC et CGM. Certaines nuances se sont présentées entre eux : notamment au niveau des écarts, qui étaient beaucoup plus importants pour le PSOC que pour CGM. CGM ne semblait pas compenser le manque de financement de la part du PSOC non plus, car compte tenu de l'ensemble des financements, ils auraient besoin de doubler afin d'établir l'équité avec le reste des milieux communautaires montréalais.

Bref, avec une approche qui segmente le milieu communautaire montréalais par arrondissement ou quartier, le portrait conclut que le milieu communautaire de Saint-Laurent serait parmi les moins financés de Montréal. Cette conclusion s'explique par le fait que :

- En fonction des besoins de la population, le milieu dans son entièreté reçoit peu de financement en comparaison aux autres arrondissements montréalais et se trouve loin en dessous de la moyenne,
- Les organismes locaux qui reçoivent du financement de base du PSOC en reçoivent moins, en moyenne, que les organismes des autres arrondissements. Il y a également moins d'organismes financés à Saint-Laurent que dans d'autres arrondissements avec des populations défavorisées de taille similaire.
- L'iniquité du financement se voit à travers plusieurs secteurs communautaires, notamment dans l'aide alimentaire, les services jeunesse et les services pour les familles, qui sont tous des secteurs dont leurs utilisateurs nécessitent des services de proximité.

Références

- [1] Shaw E & P Godin (2019). Le financement de la mission des organismes communautaires de Montréal-Nord. La Table de Quartier et l'Arrondissement de Montréal-Nord.
- [2] Profil sociodémographique : Arrondissement de Saint-Laurent (2018). Montréal en statistiques, Ville de Montréal.
- [3] Montréal en statistiques (2019). Annuaire statistique de l'Agglomération de Montréal, selon le recensement de 2016 de Statistique Canada. En ligne : <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/55637C4923B8B03EE0530A930132B03E>
- [4] Recensement de Statistique Canada (2016).
- [5] CDC Centre-Sud. 2011. Panorama des types de financement accessibles aux organismes communautaires. 3 février. En ligne : http://www.clic-bc.ca/Documents/E_CtreDoc/Action-communautaire/Programmes-desubvention/Panorama-Analyse_Reseau_Financement_Que.pdf
- [6] SACAIS (2014-2015, 2017-2018, 2018-2019), Portraits du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires. Ministère du Travail, Emploi et Solidarité Sociale (MTESS). En ligne : <https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp>
- [7] Centraide du Grand Montréal. 2019. Répertoire des organismes et des projets 2018 / 2019. En ligne : http://www.centraide-mtl.org/documents/60564/upload/documents/Repertoire_des_organismes_2018-2019.pdf
- [8] CCSMTL (plusieurs années fiscales). *Répartition des crédits* [2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021] *alloués aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)*. Gouvernement du Québec.
- [9] CCSMTL (2020). Programme de soutien aux organismes communautaires de Montréal. Cadre de gestion pour l'admissibilité au soutien financier à la mission globale. Version juin 2020. MSSS, Gouvernement du Québec. En ligne : https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/outils-services/PSOC/2020-06-03_Cadre_admiss_MG.pdf
- [10] 211 Montréal. 2020. Répertoire des organismes sociocommunautaires de l'Île de Montréal. En ligne : <https://www.211qc.ca/repertoire/montreal>
- [11] Serge Chevalier et Daniel Latulippe (2013). *Portrait montréalais des besoins de la population et du milieu communautaire : Résultats quantitatifs complets*. Réseau Alternatif et Communautaire

des Organismes en santé mentale de l'île de Montréal (RACOR en santé mentale) et Collectif, Montréal, 2013.

[12] La mesure du panier de consommation (MPC 2015). La MPC a été calculée en 2018, basée sur les résultats du recensement de 2016. Données téléchargées ici : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67885721&_dad=portal&_schema=PORTAL

[13] Statistique Canada. 2017. Dictionnaire, Recensement de la population, 2016 : Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl). En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam021-fra.cfm>

[14] Musampa, Malaika de *services-conseils MM*. 2019. Portrait du soutien financier aux organismes et actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal (2017-2018). Résumé préparé par Rotem Ayalon et Sophie Goudreau.

[15] Dubois, Lucile. 2017. Plan d'action intégré en développement social : 2017 – 2021. Arrondissement de Saint-Laurent, Montréal.

[16] Quartiers sociologiques. Portail des données ouvertes de la Ville de Montréal, En ligne : <https://donnees.montreal.ca/ville-de-montreal/quartiers-sociologiques>

[17] Celis, Leila et al. (2017). *Les femmes laurentiennes. Portrait socioéconomique et stratégies pour répondre à leurs besoins*, Les Cahiers du CRIEC, en partenariat avec le COSSL.

[18] MSSS (2020). Santé et bien-être des femmes 2020-2024 : Plan d'action. Gouvernement du Québec. En ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-730-01W.pdf>

[19] Ministère de la Famille (2020). Rapport annuel 2019-2020. Gouvernement du Québec. En ligne : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/MFA_rag_2019-2020.PDF

[20] Ministère de la Famille (2020). Les organismes communautaires famille : au service des familles. En ligne. Mise à jour le 11 novembre 2020, accédé mars 2021 : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/partenaires/organismes-communautaires-famille/Pages/index.aspx>

[21] Tardif-Turcotte E. (2020). Un financement pour les organismes communautaires Famille. *Observatoire des tout-petits*. En ligne : <https://tout-petits.org/actualites/2020/un-financement-pour-les-organismes-communautaires-famille/>

[22] Ministère de la Famille (2020). Demande de reconnaissance. En ligne. Mise à jour le 14 mai 2020, accédé mars 2021 : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/aide-partenaires/organismes-communautaires/reconnaissance/Pages/index.aspx>

Annexes

Tableau 1 : Tableau de fréquences indiquant le nombre de répondants (total de 19) ayant choisi un descripteur pour les personnes ayant reçu des services de leur organisme communautaire, selon l'importance de cette population parmi les personnes desservies

0 - 25 %	25 - 50 %	50 - 75 %	75 - 100 %	Descripteurs pour les personnes desservies
5	1	2	11	Faible revenu
6	0	2	11	Personnes immigrantes
8	1	1	10	Minorités visibles
2	5	6	6	Femmes
7	6	1	5	Problèmes de logement
8	6	1	4	Travail précaire
8	4	4	3	Assistance sociale
7	6	3	3	Sans emploi
10	3	5	2	Jeunes
10	4	2	2	Jeunes adultes
14	3	0	2	Personnes en situation d'itinérance
7	3	7	1	Enfants
9	7	2	1	Personnes seules
10	6	2	1	Faiblement scolarisés
11	5	2	1	Famille monoparentale
12	5	1	1	Supplément de revenu garanti
13	4	1	1	Incapacités - santé mentale
14	4	1	1	Au chômage
4	9	6	0	Hommes
9	6	4	0	Difficultés importantes en français ou en anglais
13	2	4	0	Personnes âgées
11	5	3	0	Vivant en logement social
16	1	2	0	Personnes UDII
14	4	1	0	Problèmes judiciaires
16	2	1	0	Incapacités intellectuelles ou TED
13	6	0	0	Personnes analphabètes
14	5	0	0	Perte d'autonomie liée au vieillissement
15	4	0	0	Incapacités physiques
16	3	0	0	Personnes atteintes d'ITSS
17	2	0	0	Personnes LGBTQ

Tableau 2 : Montants totaux de financement de base par le PSOC aux organismes communautaires, par arrondissement, avec le nombre d'organismes financés et l'octroi médian de financement

Arrondissement	Total (local, supra-local, métropolitain, provincial, fédéral)			Métropolitain			Locaux & supralocaux		
	Financement par le PSOC (\$)	# d'organismes financés	Octroi médian	Financement par le PSOC (\$)	# d'organismes financés	Octroi médian	Financement par le PSOC (\$)	# d'organismes financés	Octroi médian
Ahuntsic-Cartierville	8 493 526,00	38	128 351,00	3706 063,00	15	247 070,87	3 344 125	15	116 408,00
Anjou	1 642 063,00	8	147 052,00	902 461,00	2	451 230,50	739 602	6	135 385,50
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	7 837 409,00	36	114 727,00	3900 569,00	14	278 612,07	3 338 474	15	147 425,00
Lachine	1 717 974,00	13	146 091,00	76 806,00	1	76 806,00	1 527 312	10	146 091,00
LaSalle	1 563 875,00	12	121 108,00	521 413,00	4	130 353,25	1 042 462	8	125 391,50
Le Plateau-Mont-Royal	17 118 991,00	71	87 886,00	9988 300,00	38	262 850,00	3 710 134	13	115 233,00
Le Sud-Ouest	8 236 504,00	38	168 171,00	5049 639,00	14	360 688,50	3 013 263	23	152 945,00
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève	292 182,00	2	109 515,00	0,00	0	0,00	292 182	2	109 408,00
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve	9 501 431,00	55	130 507,00	4426 891,00	21	210 804,33	3 406 374	23	109 408,00
Montréal-Nord	1 812 374,00	15	104 344,00	298 543,00	2	149 271,50	1 369 337	11	116 408,00
Outremont	116 408,00	1	116 408,00	0,00	0	0,00	116 408	1	116 408,00
Pierrefonds-Roxboro	1 682 777,00	8	86 015,50	0,00	0	0,00	1 646 201	7	106 719,00
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	2 932 492,00	20	134 571,00	844 012,00	5	168 802,40	1 346 022	11	116 408,00
Rosemont - La Petite-Patrie	10 930 933,00	65	120 350,00	6196 797,00	36	172 133,25	3 253 710	16	114 217,50
Saint-Laurent	1 758 352,00	12	116 233,50	879 753,00	4	219 938,25	878 599	8	98 667,00
Saint-Léonard	824 075,00	9	61 219,00	264 386,00	2	132 193,00	420 678	5	61 219,00
Verdun	4 241 536,00	15	118 520,00	1470 973,00	5	294 194,60	2 704 230	9	160 909,00
Ville-Marie	23 074 983,00	97	119 235,00	16105 898,00	53	303 884,87	2 969 450	21	98 229,00
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	8 001 199,00	61	111 327,00	3935 855,00	25	157 434,20	2 494 016	21	111 327,00

Tableau 3 : Montants totaux de financement de base par CGM aux organismes communautaires, par arrondissement, avec le nombre d'organismes financés et l'octroi médian de financement

	Total (local, supra-local, métropolitain, provincial, fédéral)			Métropolitain			Locaux et supralocaux		
Arrondissement	Financement par le PSOC (\$)	# d'organismes financés	Octroi médian	Financement par le PSOC (\$)	# d'organismes financés	Octroi médian	Financement par le PSOC (\$)	# d'organismes financés	Octroi médian
Ahuntsic-Cartierville	1 770 487,00	18	99 030,00	506 273,00	4	119 550,00	1 165 774	13	85 430,00
Anjou	441 320,00	4	93 400,00	112 100,00	1	112 100,00	329 220	3	74 700,00
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	2 557 162,00	17	143 050,00	920 780,00	6	138 175,00	1 636 382	11	149 200,00
Lachine	370 090,00	4	100 225,00	0,00	0	0,00	370 090	4	100 225,00
LaSalle	702 235,00	7	106 000,00	0,00	0	0,00	702 235	7	106 000,00
Le Plateau-Mont-Royal	2 771 847,00	24	113 745,00	1846 359,00	13	135 475,00	708 688	8	80 626,50
Le Sud-Ouest	2 573 145,00	23	104 550,00	421 000,00	3	171 100,00	2 152 145	20	97 208,50
L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève	63 700,00	1	63 700,00	0,00	0	0,00	63 700	1	63 700,00
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve	2 717 425,00	24	113 160,00	1259 015,00	10	113 299,50	1 458 410	14	110 450,00
Montréal-Nord	964 510,00	10	99 000,00	0,00	0	0,00	964 510	10	99 000,00
Outremont	0,00	0	0,00	0,00	0	0,00	0	0	0,00
Pierrefonds-Roxboro	273 595,00	3	69 975,00	0,00	0	0,00	273 595	3	69 975,00
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles	1 073 522,00	10	97 425,00	105 730,00	1	105 730,00	967 792	9	89 120,00
Rosemont - La Petite-Patrie	3 469 833,00	31	99 800,00	1610 677,00	16	98 400,00	1 191 776	10	125 540,50
Saint-Laurent	1 055 610,00	6	144 273,50	415 758,00	1	415 758,00	639 852	5	100 000,00
Saint-Léonard	380 260,00	6	49 310,00	112 700,00	1	112 700,00	267 560	5	49 000,00
Verdun	1 734 402,00	10	163 833,50	537 775,00	2	268 887,50	1 196 627	8	153 378,50
Ville-Marie	3 475 664,00	28	99 950,00	1921 045,00	14	105 650,00	1 159 353	10	104 922,50
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	2 098 474,00	17	117 600,00	498 210,00	3	181 420,00	1 521 864	13	115 400,00